

Réflexions du

Plan



Introduction

Ce recueil de textes a été écrit par les participants au *forum du Plan-C*¹ ; il est le résultat d'années de débats et de discussions que nous souhaitons partager et diffuser. Tous les auteurs ne partagent pas toutes les idées rédigées ici, mais tous s'accordent à dire que toutes les idées font partie de l'ensemble du débat, selon le principe énoncé par Voltaire : « *Je ne suis pas d'accord avec tout ce que vous dites, mais je me battrais pour que vous ayez le droit de le dire.* »

Dans *L'art de la Guerre*, Sun Tzu dit : « *Il est d'une importance suprême dans la guerre d'attaquer la stratégie de l'ennemi.* ». Notre ennemi est la corruption des politiciens, et sa stratégie est l'élection, qui permet aux richissimes propriétaires des médias de mettre au pouvoir leurs amis et obligés. Nous voulons le contrôle des pouvoirs publics par des citoyens tirés au sort

Notre objectif premier est d'apporter des idées alternatives au débat politique, et nous remarquons qu'ils éveillent l'intérêt des nos concitoyens a chaque fois que nous en parlons autour de nous.

Ce texte est aussi accessible gratuitement à l'adresse :

www.front-plan-c.eu/reflexions

1. *forum du Plan-C.* <http://etienne.chouard.free.fr/forum/>.

Par :

David LAFAILLE
Rémi MATHIEU
Zoltán HUBERT

version du 12 octobre 2015

Cet œuvre est publiée selon les termes de la *Licence Creative Commons Attribution 3.0*. La liberté de partager, reproduire, distribuer l'œuvre en partie ou en intégralité par n'importe quel média est garantie, à la condition de citer tous les auteurs ainsi que le titre de l'ouvrage.



<http://creativecommons.org/licenses/by/3.0/fr/>

1 | 29 mai 2005

Tout remonte à 2005. Le référendum sur le Traité de Constitution Européenne (T.C.E.) monopolisait les conversations au travail, à l'apéro ou dans les transports. La France retrouvait de son identité, celle d'un peuple politique et chacun s'interrogeait sur cette consultation décrite par l'essentiel des pouvoirs politique, économique et médiatique comme inéluctable.

Déjà intimement européiste, je me prononçai sans retenue en faveur du "OUI", ne serait-ce que pour la paix qu'assure l'Union Européenne depuis qu'elle existe, et conforté par une tribune publiée dans *Le Monde* par Michel Rocard, je débattais en ce sens avec conviction.

Seulement, à l'Observatoire de Meudon où je finissais ma thèse de doctorat, d'autres s'étaient beaucoup plus documenté que moi et attirèrent mon attention sur les conséquences réelles de l'adoption du T.C.E. : certains évoquaient alors pas moins que la disparition de la démocratie !

UTOPIA

L'Observatoire de Meudon est un de ces espaces privilégiés de la recherche fondamentale : deux terrasses, un château, trois coupoles de télescopes, une grande lunette d'époque et un immense parc en bordure de forêt domaniale où s'épanouit une faune heureuse à seulement quelques kilomètres de Paris. Des parcelles sont cédées aux employés pour y faire pousser ce qu'ils désirent, et il n'est pas rare de croiser tel ou tel les bras chargés d'une abondante récolte. Depuis la fenêtre de mon bureau, j'ai

l'œil sur des arbustes fleuris, des pieds de tomates et un faisan mâle qui aime se blottir dans une souche sans que je ne comprenne bien pourquoi. Les immenses marronniers habillent les allées où les jardiniers s'activent, toutes sortes de gens passent et repassent pour gagner les bâtiments ou les quitter, à n'importe quelle heure du jour et de la nuit.

On peut qualifier cet endroit d'Utopia, l'île des philosophes de Thomas More. Car le savoir n'y est pas, pour l'essentiel, une affaire de certitudes : plus vous en savez, plus vous mesurez votre ignorance. C'est d'autant plus vrai en matière de science que sa nature révisable en est un des principaux moteurs : en leur temps, Galilée, Newton et Einstein ont bâti des théories de mécanique céleste splendides qui ont chacune projeté le monde vers son avenir, les théories des uns complétant celles des autres. Évidemment et cela va sans dire, parmi ces scientifiques fraient aussi d'appliqués abrutis, gavés de certitudes et qui souvent poursuivent l'espoir d'une reconnaissance individuelle à même de les distinguer de leurs contemporains.

Quand donc en 2004 l'annonce fut faite que le T.C.E. subirait en France l'épreuve du référendum, doucement mais sûrement la population s'enflamma, et l'Observatoire ne fut pas en reste. Certains essayaient de décortiquer le texte article par article, d'autres se référaient à des analyses de confiance, et au final tous nous défendions une certaine idée de la politique, construite des influences de notre éducation et de notre expérience.

Bien au-delà de l'Observatoire, au bar de l'Espoir à Meudon, à la Butte aux Cailles la nuit, dans les universités, les brasseries, la même ferveur politique s'emparait de la ville. Comme si, nous retrouvant tous égaux devant ce texte, c'est-à-dire incapables d'en finir la lecture, nous en profitions pour nous exprimer, sans risque de faire pire que le texte lui-même. Descendus de notre observatoire, mêlés aux habitués du comptoir, nous partageions les mêmes questions et chacun redevenait un citoyen.

L'Union Européenne était un écheveau complexe, et le texte du T.C.E. lui-même – tellement abscons, compliqué, tortueux – semblait avoir été écrit pour ne pas être lu. Le débat devint l'occasion de poser des questions sur le fonctionnement des institutions Européennes, son historique, sa logique et son bilan. Surtout son bilan, comme l'occasion de prendre

de la distance vis-à-vis des institutions politiques et médiatiques qui, elles, s'accordaient sur un consensus avant même que tout débat ait lieu.

T.I.N.A.

Dans le même temps, l'unanimité des médias "classiques" et des politiciens de tous bords se prononça en faveur du "OUI", et présentaient les opposants en farfelus ou en xénophobes (ah, le fameux plombier polonais). Seul Internet permettait des discussions ouvertes et non-biaisées, et c'est tout naturellement là que l'essentiel du débat eut lieu. La machine de propagande sous contrôle centralisé fonctionnait à plein régime, mais le mal était fait, Internet avait ouvert la boîte de Pandore, le débat occulté et monopolisé dans les médias officiels prit sa place sur la toile.

Le clou du spectacle fût sans-doute la fameuse phrase du président de la Commission Européenne, ordonnant aux citoyens français dans les médias français de voter "OUI" car il n'y avait pas de plan de rechange en cas de refus, pas d'alternative au TCE, pas de *Plan-B*.

Le célèbre hymne Thatcherien, tube planétaire des années 80, le TINA : « There Is No Alternative ». C'est peut-être lui qui nous a le plus mis en rogne, comme un défi lancé aux citoyens : que des millions de personnes soient obligés d'approuver un plan car les dizaines qui l'ont élaboré n'ont pas envisagé que ce plan puisse être refusé scella le sort du T.C.E. : comment pourrait-on faire confiance à des naïfs de telle sorte ? Tout scientifique sait que l'échec fait parti du processus, qu'un plan est une cible mouvante et que l'on doit s'adapter constamment aux évolutions des événements. A moins qu'ils ne soient pas naïfs mais arrogants au point de ne même pas donner de l'importance à ce que le peuple pourrait penser ?

Et nous nous rendions bien vite compte que si nous défaisions le *Plan-A*, et malgré les jérémiades sur l'absence de *Plan-B*, un tel *Plan-B* allait quand-même être trouvé, et nous sommes passés directement au *Plan-C* : le **forum du Plan-C**¹ était né.

1. *forum du Plan-C*. <http://etienne.chouard.free.fr/forum/>.

Un citoyen Français, enseignant en économie et droit, trouvait anormal que ce texte de constitution européenne fût à ce point incompréhensible. Considérant qu'il était en la matière un citoyen éclairé, il décida donc de le lire en détail et d'en donner une interprétation plus prosaïque. Sa page Internet personnelle², où il exprimait ses doutes et ses trouvailles, accueillit des millions de visiteurs, et devint le lieu de convergence du débat pour nombre de citoyens. Au point de déborder d'Internet, et de forcer les médias traditionnels d'organiser des débats, qui ne firent que confirmer à la fois l'intérêt des citoyens pour la chose politique, et aussi la défiance envers *cette Europe-là*.

Il tentait aussi de démontrer que le sacro-saint principe de séparation des pouvoirs si cher à Montesquieu comme – en principe – à l'ensemble des démocraties était sévèrement mis à mal. Il plaida très vite pour une assemblée constituante formée de citoyens – et non de politiciens – justifiée par l'évidence même que « **Ce n'est pas aux hommes au pouvoir d'écrire les règles du pouvoir** ». Sur le *forum du Plan-C* nous débattions de nombreux sujets, tous centrés sur une réforme profonde des pouvoirs actuels : assemblée constituante, désignation des représentants, tirage au sort, politiques de l'Union Européenne, référendum d'initiative citoyenne... Bref, nous nous emparions de l'actualité politique pour aborder le thème de la démocratie.

Si "*l'establishment*" n'avait pas d'alternative, eh bien, nous en fabriquerions une nous-même.

LA VICTOIRE

Le résultat du référendum le 29 mai 2005 fut pour nous à la fois une victoire et un soulagement : victoire sur le pouvoir en place et son armada médiatique, et soulagement que les citoyens ne soient pas complètement lobotomisés par la propagande officielle. Et ce d'autant plus que le rapport de force fut sans appel avec plus de 55% de « *NON* » et une participation élevée de plus de 70%.

2. Etienne CHOUARD. <http://etienne.chouard.free.fr/>.

La victoire prit un goût encore plus exquis 3 jours plus tard puisque les citoyens Hollandais confirmèrent le résultat lors de leur référendum sur la même question le 2 juin 2005.

Mais qu'avons-nous gagné au juste ?

Pour être franc, pas grand-chose. Pendant 3 ans, le calme-plat de la part des politiciens et des médias. L'Observatoire, le bar de l'Espoir, la Butte aux Cailles, Paris tout entier retournaient à leurs chères études. La catastrophe annoncée en cas de refus du T.C.E. n'eut pas lieu.

Au *forum du Plan-C*, nous avons débattu, proposé, argumenté, rédigé, nous avons même évoqué la création d'un nouveau parti politique ; d'autres sites et mouvements citoyens faisaient de même. La dynamique démocratique était en marche, une nouvelle organisation politique plus humaine allait émerger, nous en étions convaincus.

Puis en 2008, l'inexistant *Plan-B* apparut : les politiciens Français, Hollandais et de tous les pays de l'Union Européenne ont osé représenter le texte pourtant refusé par les Européens, seulement rebaptisé « *traité simplifié* ». Ce Traité de Lisbonne n'est autre que le T.C.E. à peine déguisé, comme l'a exprimé Valéry Giscard d'Estaing – président de la convention ayant rédigé le T.C.E. – lui-même !

Le texte des articles du traité constitutionnel est donc à peu près inchangé, mais il se trouve dispersé en amendements aux traités antérieurs (...) Quel est l'intérêt de cette subtile manœuvre ? D'abord et avant tout d'échapper à la contrainte du recours au référendum, grâce à la dispersion des articles, et au renoncement au vocabulaire constitutionnel.

Valéry Giscard d'Estaing

Le Monde - 26.10.2007

Le déni de la volonté populaire, le viol de la démocratie, la négation aussi flagrante des principes de base d'une société civilisée, nous ne l'avons pas envisagé, même dans nos pires cauchemars.

Seule l'Irlande était obligée par sa constitution de tenir un référendum sur le sujet, et immanquablement, le peuple Irlandais refusa ce traité.

Ce qui n'empêcha pas les pouvoirs Européens de continuer à forcer son application, et, un an plus tard, le couteau sous la gorge en pleine déroute de ses banques, l'Irlande l'approuva finalement.

LA FAILLITE DU SYSTÈME

L'ironie de l'Histoire a voulu que cette année d'infamie, 2008, soit aussi celle où *leur* monde s'écroula : le 15 septembre, l'ensemble des institutions financières, des banques aux assurances en passant par les fonds d'investissements, toutes, absolument toutes, devinrent insolvables. La fameuse *libre circulation des capitaux* (reprise dans l'Article 63 du traité de Lisbonne³) s'est arrêtée net. Cette idéologie avait entraîné pendant des décennies la construction d'un univers financier parallèle, basé sur des CDS et LBO et IPO et autres MDR, s'étendant de Hong-Kong à Londres en passant par New-York ou Abu-Dhabi. Tout-ça, finalement, n'était que du vent. Les milliers de milliards d'argent en circulation dans la finance internationale n'avaient aucune réalité économique, et quand les investisseurs ont du payer les contreparties, on s'est rendu compte qu'il n'y en avait pas : le système entier était en faillite.

Mais au lieu de laisser les banques faire faillite et procéder à leur liquidation judiciaire, comme on fait d'habitude, elles ont été sauvées par les pouvoirs publics grâce à des prêts astronomiques – des dizaines et centaines de milliards d'€uros – sans conditions. **Sans aucune condition !** Tous les responsables – ministres des finances, superviseurs des marchés, directeurs des banques, présidents des banques centrales – sont encore en poste. Aucune commission d'enquête, aucun juge d'instruction, rien, absolument rien n'a été fait pour comprendre ce qui s'est passé, qui ou quoi est responsable, où sont partis les milliers de milliards d'argent public déversés. Le tout sous l'œil bienveillant des politiciens élus. « *Privatisation des profits, socialisation des pertes* »

Et nous, nous laissons faire. Pire, nous sommes sans cesse à la recherche de l'homme providentiel qui saura nous mener au mieux sans que

3. traité de LISBONNE. *Version consolidée*. <http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:C:2010:083:FULL:FR:PDF,2010>.

nous n'ayons à fournir trop d'efforts. Nos mouvements de grève sont isolés, nous ne défilons plus que lorsque nous sommes directement concernés. La France est par exemple impliquée dans plusieurs guerres aujourd'hui, en notre nom, et la rue reste coite. Notre rapport à la vérité a changé, elle est aujourd'hui imposée par une succession d'événements analysée par les médias qui finissent par dessiner leur réalité et nous l'imposer, avec notre plein accord.

Les médias, censés être un contre-pouvoir, sont la propriété des marchands d'armes et des banquiers, et restent silencieux sur les sujets importants. Oh, il nous informent sur les coucheries des princesses et les records d'athlètes millionnaires, sur les faits divers scabreux et la courbure des bananes, mais rien des pots-de-vin, des mensonges fabriqués ou des abus de pouvoir. Et quand l'un d'eux fait son travail correctement et enquête sur les circuits mafieux de la finance internationale⁴, il est étripé par ses collègues et traîné en justice.

A aucun moment le résultat des référendums de 2005 contre le TCE n'est évoqué, aucun éditorial ne rappelle que le peuple n'a pas voulu de **cette Europe-là**, tous les médias et tous les politiciens élus régurgitent la propagande unique : « *il n'y a pas d'alternative* ».

Mais pour diverses raisons, nous ne protestons pas. La principale étant très certainement le temps nécessaire au maintien de notre existence matériellement comblée, pour nous comme pour nos proches. D'ailleurs j'ai l'impression qu'hier les enfants étaient une motivation suffisante pour défendre les idéaux d'une société alors qu'aujourd'hui ils sont le principal moteur d'un hédonisme matériel auquel nous consentons tous les sacrifices. Une dictature de la possession devenue le principal vecteur d'échange avec l'extérieur : regardez ce que je possède, ce que je mange, ce que j'écoute, ce que je lis, où je voyage et vous saurez qui je suis. Il est même inutile que nous en discussions, l'échange verbal avec un inconnu ne m'intéresse pas, pire, il m'est devenu insupportable, ma façon de consommer devrait vous suffire et si ce n'est pas le cas, tant pis, je n'ai pas le temps de vous convaincre ; d'ailleurs, ça ne m'intéresse pas !

4. Denis ROBERT et Ernest BACKES. *Révélation*\$. Les Arènes, 2001.

L'Union Européenne et son nouveau traité ont échoué : les belles paroles d'entraide et de coopération ont laissé la place à la compétition et la contrainte ; il nous ont conduit puis enfoncé dans une crise aux dimensions Historiques, et les responsables de ce désastre sont tous encore à leur poste, affirmant maintenant que la solution est de leur donner *encore plus* de pouvoir ... à part citer Audiard⁵, on reste sans voix.

Finalement, ce que nous avons **vraiment** gagné avec les référendums en 2005, c'est la preuve formelle que nous ne sommes pas en démocratie. Plus personne ne peut faire semblant d'y croire.

TRIUMVIRAT

Le pouvoir réel actuel est tenu par le triumvirat oligarchique « banques – médias – politiciens » selon l'organisation suivante :

Les **banques internationales** sont propriétaires des médias traditionnels centralisés – télévision et journaux imprimés – soit directement, soit à travers des participations dans des conglomérats multinationaux. Ces propriétaires appliquent une ligne éditoriale qui fait que seuls les journalistes qui montrent une bienveillance envers leur idéologie sont embauchés et grassement payés, les autres sont relégués comme pigistes ou reporters dans des zones dangereuses. Il n'y a pas de censure explicite, mais une sélection à l'entrée dans le système, comme l'a expliqué Noam Chomsky⁶

Les **médias centralisés** invitent les personnes de leurs choix, et ce faisant font élire – par le simple matraquage de temps d'antenne – les politiciens qui sympathisent avec leurs idées (celles des propriétaires). Quelques troublemakers sont régulièrement invités aussi pour prétendre à l'existence d'un débat, ils jouent alors le rôle d'idiots utiles. Aucune idée vraiment alternative ou dangereuse pour le système n'a le droit de citée, les personnes défendant des vues néfastes aux banques et multinationales sont moquées ou présentées comme “*extrémistes*”.

5. Michel AUDIARD et Gérard LAUTNER. *Les tontons flingueurs*. « Les cons ça ose tout, c'est même à ça qu'on les reconnaît ». 1963.

6. Noam CHOMSKY. *La fabrique du consentement*. 1988.

Les **politiciens professionnels** concoctent des réglementations sur mesure aux banques et aux multinationales à base de libre-échange, tout en leur permettant d'éviter les taxes grâce aux paradis fiscaux qu'ils s'interdisent de toucher. Ils les abreuvent aussi d'argent public soit à travers des programmes d'armement ou d'infrastructures pharaoniques, soit carrément en les subventionnant en cas de coups durs comme lors du sauvetage du système financier fin 2008.

Et la boucle est bouclée. On peut admirer la subtilité du montage puisque aucune corruption directe n'est décelable, le renvoi d'ascenseur n'est pas réciproque, et pourtant cette oligarchie ne représente que quelques milliers de personnes. Et qui, d'ailleurs, passent allègrement d'une groupe à l'autre : on ne compte plus les "journalistes" qui se sont lancés dans la politique, les "experts financiers" qui passent en boucle sur les antennes, ou les politiciens qui continuent leur carrière aux conseils d'administration de multinationales.

Le problème ne vient pas de tel ou tel parti, de tel ou tel politicien, mais de l'élection elle-même. Tant que la "démocratie" consiste en un choix tous les 4-5 ans de "représentants" qui, ensuite, font ce qu'ils veulent, y compris le contraire de ce qu'ils ont promis, **en notre nom** mais sans aucun contrôle ni sanctions, le pouvoir du peuple est inexistant. Le mot même de "démocratie" est dévoyé, dénaturé, pire, désignant bien souvent son exact contraire : les systèmes représentatifs actuels permettent avant tout de dessaisir la population de son pouvoir.

2 | De la représentation

- *driiiiiing*
- allo ?
- *Monsieur Hubert ?*
- oui, c'est moi.
- *Bonjour, ici le secrétariat des ressources humaines du CNRS, vous avez 5 minutes ?*
- oui, qu'est-ce qui se passe ?
- *Alors voilà, vous avez été tiré au sort pour participer à la commission administrative paritaire pour représenter votre catégorie de personnel.*
- heing ?
- *Oui. Si vous acceptez cette mission d'un an, vous êtes convoqué au siège central avec les autres personnes tirées au sort comme vous, et nous vous expliquerons tout. Tous les frais de déplacements sont pris en charge, bien-sûr.*
- ah, d'accord

Et c'est ainsi que je fus tiré au sort pour participer à une commission qui, d'habitude, est tenue par des élus. Mais là, ils avaient démissionné en bloc pour de sombres histoires sans intérêt ici, et comme il ne restait qu'un an de leur mandant, les statuts prévoyaient que, dans ce cas, les représentants du personnels seraient tirés au sort parmi le personnel.

Je ne m'étais jamais présenté à aucune élection interne, je n'étais même pas au courant de l'existence de cette commission, et pourtant j'ai bel-et-bien été sélectionné par tirage au sort. Comme-quoi, ça existe et ça peut arriver.

En tant qu'ingénieur système, mon travail consiste à concevoir, fabriquer et tester des instruments scientifiques, pour l'astronomie dans mon cas. Ces systèmes comprennent des sous-ensembles variés en interaction (mécanique, électronique, optique, informatique...), et nécessitent la collaboration de dizaines ou centaines de personnes, techniciens, scientifiques, secrétaires, transporteurs...

Une des choses que l'on apprend de ces systèmes complexes est que l'on ne peut contrôler que ce que l'on mesure. Par exemple, nous mesurons les déformations du front d'onde optique dans nos télescopes, mais les analyseurs de surface d'onde ne voient pas le mode "piston" et donc ne peuvent pas le corriger, ce qui est bien embêtant pour l'interférométrie, alors que les miroirs déformables permettraient de le faire.

Plus terre-à-terre, si vous ne mesurez pas la pression de vos pneus de voiture, vous pourrez toujours les gonfler avec une pompe, mais sans savoir s'ils sont trop gonflés ou pas assez ; et si les 4 pneus ne sont pas à la même pression, la voiture va tirer d'un côté et user les pneus asymétriquement. Vous pourrez gonfler un peu plus un pneu, ou dégonfler un autre, au *feeling*, mais tant que vous ne mesurerez pas la pression de **chaque** pneu, ce sera au petit-bonheur-la-chance. Avec comme résultat probable un pneu éclaté, et ses conséquences au mieux désagréables, et au pire catastrophiques.

Autre exemple, la mesure de la richesse par le PIB ou par le pouvoir d'achat, qui encourage la fabrication de produits jetables au lieu de produits réparables. Ou encore la mesure du chômage comme rapport entre ceux qui cherchent du travail et la population active, au lieu de mesurer le taux d'activité comme rapport entre ceux qui travaillent et la population totale ; ce qui encourage de mettre un maximum de la population à l'écart de l'activité sous divers prétextes – pré-retraites, études à rallonge – au lieu de vraiment créer les conditions pour le plein emploi.

En d'autres termes, cela veut dire que le résultat d'une action est déjà en partie déterminée par les mesures que l'on fait de la situation, et certaines mesures impliquent automatiquement certains résultats, indépendamment des décisions qui seraient prises : du moment qu'on cherche à maximiser le PIB, on favorise forcément la fabrication de produits jetables plutôt que réparables, même avec un discours politique de "développement durable" ; tandis que si on mesurait la "réparabilité" de chaque produit – comme pour la consommation énergétique – l'acheteur serait encouragé à choisir des produits réparables ... mais au détriment du PIB !

Et cela s'applique aussi aux lois ...

DURA LEX, SED LEX

"*Nul n'est censé ignorer la loi*" : cela veut dire que personne ne peut échapper à la loi en plaidant l'ignorance, en se justifiant qu'il n'était pas au courant de la loi en question.

Cependant, on peut **connaître** une loi sans la **comprendre**, ne pas comprendre son champ d'application, ses modalités et ses exceptions, tout en connaissant le texte par cœur ! Qui vérifie que les lois – écrites par les politiciens professionnels qui ne font **que ça** toute la journée pendant des années – sont compréhensibles par les citoyens lambda, qui, eux, n'ont ni l'habitude ni le temps d'étudier les textes juridiques ?

Il faut se rappeler que ce sont les politiciens qui sont au service de la société et non le contraire, c'est donc à eux de faire correctement le travail pour lequel ils sont grassement payés. Mais si ceux qui écrivent des lois ne vérifient jamais que celles-ci sont compréhensibles, ils finiront par écrire des textes qui s'appliquent à des gens qui ne peuvent pas les comprendre, et un autre dicton s'applique alors : "*A l'impossible nul n'est tenu*"

REPRÉSENTATION DU PEUPLE

Appliquons maintenant le principe de *contrôle-commande* vu plus haut aux décisions politiques. Pour que cette société humaine “fonctionne” il faut que ceux qui peuvent influencer cette société soient au courant de ce qui se passe dans cette société. Or justement, en démocratie, si c’est le peuple – *demos* – qui décide – *cratos* – alors tout va bien puisque le peuple est au courant de lui-même : il sait comment vont les choses, les quartiers, les routes, les bâtiments, quels sont les besoins, les manques, les souhaits, et pourra donc prendre les décisions pour influencer la société et corriger ce qui doit l’être.

Malheureusement, ce n’est que la théorie.

D’abord, il ne suffit pas de demander l’avis au peuple, il faut aussi que cet avis soit respecté. Les citoyens Français et Hollandais avaient beau rejeter le Traité Constitutionnel Européen (TCE) lors de 2 référendums en 2005, le texte a quand-même été imposé à l’ensemble de l’Union Européenne en 2008, simplement rebaptisé “Traité de Lisbonne”.

Mais surtout, ce que tout le monde appelle “*démocratie*” est en fait une “*démocratie représentative*”, et pour que ce système décisionnel puisse apporter les bonnes décisions à l’ensemble de la société, il faut que l’ensemble de la société soit représentée.

Or il y a là un premier problème fondamental de l’élection : être candidat coûte cher (en déplacements, tracts, meetings) donc les personnes élues doivent leur élection – et les privilèges qui en découlent – à ceux qui ont aidé à leur accession à ce poste ; ces élus ne représentent donc pas réellement leurs électeurs, mais plutôt leurs financeurs, ceux qui les ont aidés cette fois-ci, et pourront les faire ré-élire une prochaine fois.

Un deuxième problème est que certaines classes sociales ont beaucoup plus d’élus que leur proportion dans la société, tandis que d’autres n’en ont aucun. Ainsi, selon le principe de *contrôle-commande*, les besoins des classes sociales et des groupes de personnes n’ayant pas de représentant politique ne seront pas pris en compte dans les décisions politiques !

Ceci est à la fois injuste, mais aussi dangereux : si les décisions politiques sont prises sans tenir compte d'une grande partie de la population, alors la société civile va évoluer dans une direction et les règles de la vie en commun dans une autre, amenant inévitablement à des conflits dans la société. Ces conflits ne seront pas dus à des *gentils* et des *méchants*, mais à l'absence de dialogue. Et plus ces conflits durcissent, plus le dialogue devient difficile, et plus la société s'enferme dans une spirale de méfiance et d'intolérance.

Regardons l'élection sous un autre angle : dans la plupart des sociétés "occidentales", le taux de participation aux élections ne dépasse pas 50% de la population en âge de voter (environ 70% des personnes pouvant voter sont inscrites sur les listes électorales, et le taux de participation aux élections est au maximum de 70% pour les plus suivies, et moins de 30% pour certaines). Ce qui fait que, la moitié environ des citoyens ne participant pas aux élections n'est pas représentée politiquement.

En regardant d'encore plus près, les partis "majoritaires" remportent environ 30% de ces suffrages (exprimés, donc venant de la moitié de la population), ce qui veut dire que les représentants de 15% des citoyens exercent le pouvoir. Le moins que l'on puisse dire est que nous observons une sacré distorsion de la notion de *démocratie*.

Revenons à cette moitié — environ — de la population qui ne participe pas aux élections. Certains diront que c'est de la faute à ces gens qui ne votent pas, que ce sont de mauvais citoyens, que des hommes sont morts pour la démocratie.

Nous allons ici exposer un autre point de vue, une autre explication, qui tient en 3 points.

1 - MAUVAIS INSTRUMENT DE MESURE

La première explication vient du principe de *contrôle-commande* énoncée en début de ce chapitre : si l'objectif de la démocratie est que le peuple décide, alors il faut mettre en place les outils permettant cette décision,

et en premier lieu il faut savoir ce que le peuple veut (le *vouloir-faire* du chapitre 4).

Si l'élection exclut les avis de la moitié des citoyens, c'est que, tout simplement, cet outil n'est pas adapté. Il en faut donc un autre, soit en remplacement, soit en complément. On ne peut quand-même pas dire que le problème de la démocratie est le peuple, ça serait absurde.

2 - LE VOTE BLANC

Et pourtant, un instrument de mesure potentiel existe bel-et-bien, mais n'est pas utilisé : le vote blanc. Lorsque l'on nous donne la possibilité d'élire nos représentants, et qu'aucun des candidats ne nous convient, que pouvons nous faire : ne pas se déplacer aux urnes, et ainsi être comptabilisé comme "abstentionniste" ; ne pas s'inscrire sur les listes électorales, et être comptabilisé comme "non inscrit" ; ou si l'on veut absolument faire valoir son droit de citoyen, voter blanc ... et ne pas être comptabilisé !

Oui, vous avez bien compris : si aucun des candidats à une élection ne vous convient, vous ne pouvez pas le faire savoir. Le bulletin blanc, qui pourtant pourrait remplir ce rôle, est tout simplement ignoré. On peut facilement imaginer pourquoi : les élus qui se drapent dans la volonté du peuple ne pourraient plus faire illusion.

3 - DÉGOÛTER LES ÉLECTEURS

Mais il existe une explication plus vicieuse encore : pour un candidat à une élection, tout votant est une voix potentielle pour les adversaires, et qu'il faudra convaincre. Tandis qu'un non-votant est un problème en moins.

Ainsi, il est plus "rentable" pour un candidat de dégoûter un citoyen de l'élection que de le convaincre. En effet, pour convaincre, il faut à la fois passer du temps avec l'électeur potentiel pour comprendre ses souhaits, et ensuite lui promettre ce qu'il espère ; mais à force de promettre à tout le monde, les contradictions vont finir par être flagrantes. Tandis que dégoûter les citoyens de l'élection en général peut se faire "en bloc", avec l'avantage que cela dure plusieurs élections.

SONDAGES

L'inadaptation des élections pour connaître la volonté du peuple est probablement le mieux prouvé par les sondages dont nous abreuvons les médias pour nous expliquer ce que le peuple veut : pourquoi aurions-nous besoin de sondages réalisés par des entreprises *privées* si le système politique officiel *public* était réellement démocratique ? Ces sondages prouvent bien que des élections tous les 4 ou 5 ans ne suffisent pas pour faire une démocratie.

Un sondage n'est rien d'autre qu'un prélèvement aléatoire d'un échantillon statistique sur un grand ensemble – du tirage-au-sort – mais réalisé par des entreprises privées. On nous dit : « 64% des français pensent ceci ou cela »... mais qu'en savons nous réellement ? Quelle preuve avons-nous que ces annonces sont vraies ? Qui a vérifié la méthodologie pour affirmer une telle chose ? Les résultats bruts des sondages ne sont jamais publiés, seulement les résultats corrigés, car les “algorithmes” – certains dirons “manipulations” – pour ajuster les réponses sont, soi-disant, des secrets commerciaux. Non, ce n'est pas une blague.

Autrement-dit, la volonté du peuple (voir chapitre 4) est déterminée et annoncée par des entreprises privées. Ces sondages sont ensuite utilisés par les politiciens pour justifier des décisions publiques : on en est arrivé à la privatisation de la politique publique.

Il n'est nullement dans notre propos de vouloir interdire les sondages, mais au contraire d'en étendre l'utilisation, et d'en faire un outil public de la politique officielle.

En référence au début de ce chapitre, **le tirage au sort en politique est un instrument de mesure scientifique** de l'état de la société par prélèvement aléatoire d'un échantillon représentatif de citoyens. Il ne s'agit pas d'une utopie politique pour une société plus démocratique, mais d'un outil de gouvernance réaliste, de “bon-sens paysan” pourrait-on dire. **A la condition que cela se fasse en public et dans la transparence.**

3 | De l'Europe

Que nous a-t-on reproché, à nous les opposants au Traité Constitutionnel Européen (TCE), d'être des "anti-européens", des "euro-sceptiques". Ha ! L'Europe est un continent (voir figure 3.1), comment pourrait-on être "pour" ou "contre" un continent ? C'est complètement idiot.

Par contre, c'est vrai que nous étions opposés à **cette Europe-là**.

De quelle "Europe" s'agit-il ? Essentiellement, des organisations européennes qui soit confisquent le pouvoir des citoyens européens pour favoriser les intérêts particuliers imposés par des lobbys puissants, soit servent de prétexte – "*c'est l'Europe qui nous oblige*" – aux politiciens locaux pour imposer des politiques locales contre l'avis de la population locale. Et toujours en nous assainant qu'il n'y a pas d'alternative.

Or, des alternatives, il y en a.

UN PEU D'HISTOIRE

Jusqu'au traité de Maastricht (1992), il y avait essentiellement 2 organismes Européens : le Conseil de l'Europe et la Communauté Economique Européenne (CEE). C'est le traité de Maastricht qui a renommé la Communauté Economique Européenne en Union Européenne, et qui a institué l'€uro dont certains pays n'ont pas voulu, créant ainsi l'Espace Monétaire Européen (EMU) aussi appelée "€urozone".

Comme on peut le voir sur les figures 3.2 et 3.1, il y a plusieurs organismes Européens, avec des objectifs et des fonctionnements variés, regroupant différents pays :

Union Européenne : siège à Bruxelles et Strasbourg, regroupe 27 pays.

La politique est déterminée par la Commission, dont les membres sont nommés par les gouvernements nationaux, avec un contrôle limité par le parlement européen, dont les membres sont élus au suffrage universel pour 4 ans, selon des procédures spécifiques à chaque pays.

€urozone : le siège de la banque centrale (BCE) est à Frankfort, regroupe 17 pays de l'UE. La politique est déterminée par le directeur composé des directeurs des banques centrales nationales, qui sont indépendants des gouvernements nationaux et prennent leurs décisions sans contrôle ni supervision aucune : c'est la fameuse indépendance de la Banque Centrale Européenne.

Espace Schengen : regroupe 25 pays dont 22 de l'UE. Les citoyens de ces pays peuvent circuler librement dans cette zone sans contrôle de passeports aux frontières (sauf cas exceptionnels).

Conseil de l'Europe : siège à Genève, regroupe 47 pays. C'est l'ONU de l'Europe en quelque sorte.

FÉDÉRATION OU CONFÉDÉRATION ?

L'association de plusieurs pays sous un organisme commun peut avoir plusieurs formes :

Confédération : il s'agit de l'association volontaire et souple de plusieurs pays, où toutes les décisions politiques sont prises au niveau local, seules certains domaines économiques ou politiques sont décidés au niveau supra-national. En particulier, les décisions de politique extérieure sont toujours locales, il n'y a pas de représentation de la Confédération en dehors de sa zone géographique. De

fait, la CEE était une confédération, et le Mercosur est une confédération aujourd'hui. Contrairement à son nom, la Confédération Helvétique – la Suisse – est un fédération.

Fédération : l'association est dans ce cas toujours volontaire, mais plus intégrée, et les décisions politiques sont partagés entre les niveaux locaux et globaux avec une subsidiarité – en principe – bien définis. La différence majeur par rapport à une confédération est que les décisions de politique étrangère sont prises au niveau supranational, les composantes locales n'ont pas de politique étrangère propre. Les USA sont une fédération, et en principe mais pas vraiment dans les faits, l'UE est une fédération depuis le traité de Lisbonne, puisqu'il y a un président et un chargé des affaires étrangères.

Empire : dans ce cas, un pays impose la politique aux autres pays, pour son avantage. L'association n'est plus volontaire, la sortie du "club" n'est plus possible. La forme des organisations politiques nationales n'a pas d'importance, les règles sont imposés par le pays dominant. L'URSS était un empire, et la zone Euro commence à y ressembler.

CONCLUSION

Depuis le traité de Rome en 1956, la C.E.E. était une association économique avant-tout, et politiquement une confédération. Avec le Traité de Maastricht en 1992, l'U.E. a été engagée vers une forme fédérale, qui a été scellée juridiquement avec le traité de Lisbonne en 2008.

Depuis l'été 2012, le président de la B.C.E. a pris des décisions ("Whatever it takes") qui lui étaient interdites par les traités Européens, contre l'avis de certains responsables nationaux, mais qui ne peuvent être contestées devant aucune juridiction de par son statut "indépendant"; depuis 2010, le traitement de la Grèce, de Chypre ou de l'Italie montre aussi que la sortie de la zone Euro n'est pas tolérée, ce qui fait que la zone Euro est devenue un empire.

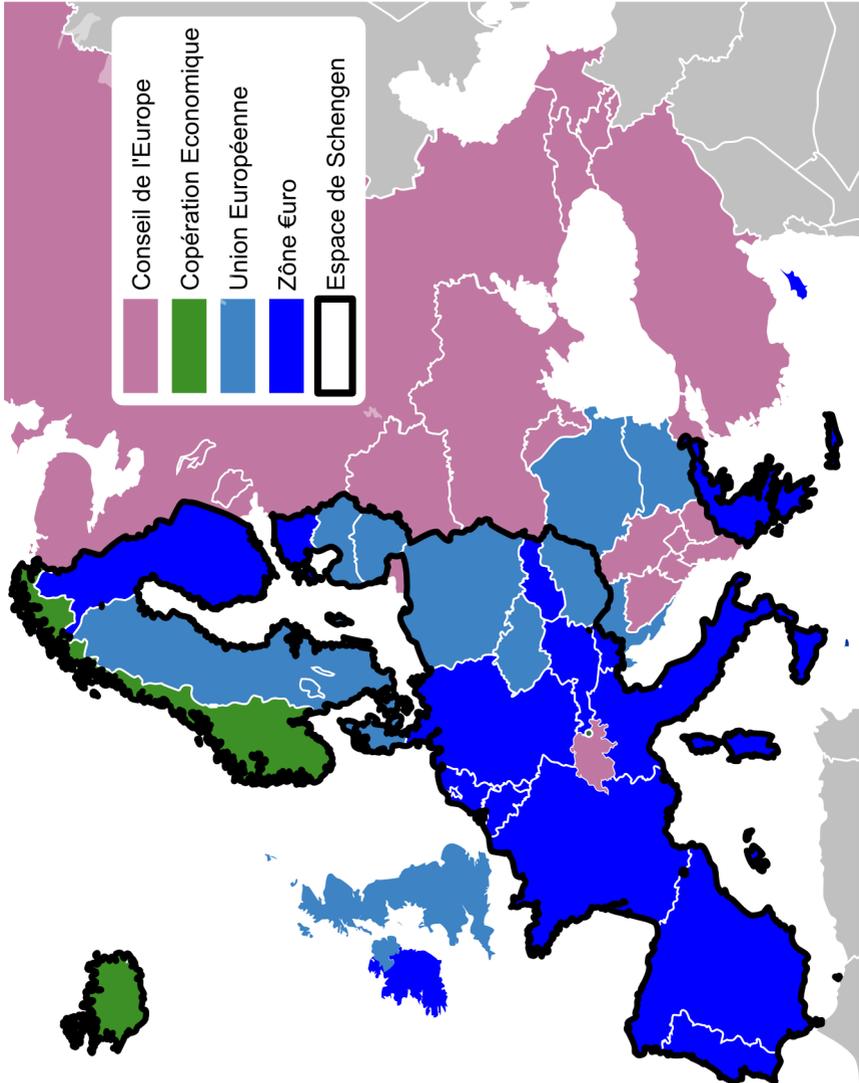


FIGURE 3.1 – Carte de l'Europe (source : Wikipedia)

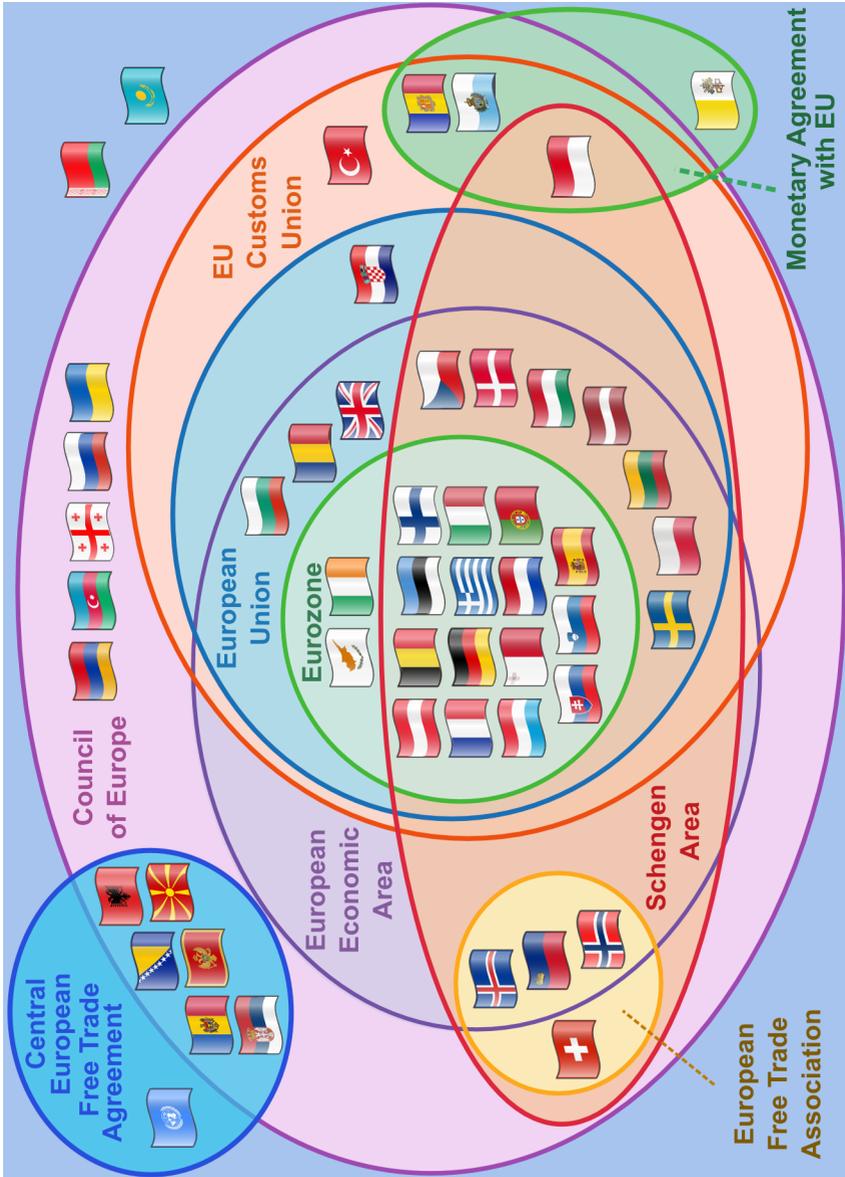


FIGURE 3.2 – Imbrication des organismes Européens (Wikipedia)

Pour preuve de cette dérive autoritaire des institutions Européennes, il suffit de remarquer que ces 20 dernières années, presque à chaque fois que les citoyens européens ont été consultés directement sur un traité Européen par référendum, ils ont rejeté les textes. Parler de “démocratie Européenne” est donc un mensonge grossier.

Et pourtant, avec la présidence tournante tous les 6 mois, la C.E.E. était probablement l'expérience anarchique – dans le sens *an-archos*, absence de chef – la plus organisée et la plus aboutie de tous les temps.

On peut se demander si nous ne sommes pas allés trop loin dans l'intégration européenne, si nous ne ferions pas mieux de faire marche-arrière, et de (re-)créer la Confédération Européenne. Encore mieux, en s'inspirant de la volonté manifeste de retrouver les racines régionales un peu partout en Europe, pourquoi ne pas créer l'Europe des régions, au lieu de l'Europe des nations ?

4 | Des décisions politiques

Montesquieu avait énoncé dans *L'Esprit des Loix* la séparation des 3 pouvoirs qu'il avait identifié à l'époque : législatif, exécutif, judiciaire. Mais il a oublié de citer d'autres pouvoirs existants, comme par exemple le pouvoir de propagande des médias ou le pouvoir de création monétaire des banques.

Depuis, les théories et expériences politiques ont progressé, et il est devenu impératif de se poser la question aujourd'hui des pouvoirs réels et de leur séparation, car s'accrocher à la seule notion énoncée par Montesquieu n'est plus suffisant.

LE VRAI POUVOIR

Les mots “démocratie” et “aristocratie” contiennent la racine grecque *cratos*, le pouvoir. Mais c'est quoi le *pouvoir* ?

Dans “*Le Petit Prince*”, Antoine de Saint-Exupéry fait dire au Roi : « Ton coucher de soleil, tu l'auras. Je l'exigerai. Mais j'attendrai, dans ma science du gouvernement, que les conditions soient favorables. »

Le vrai pouvoir n'est pas la possibilité de décider de telle ou telle choses, ou de donner des ordres, mais la capacité d'obtenir ce que l'on a décidé d'obtenir. Cela peut se faire directement ou de manière détournée, mais celui qui peut obtenir ce qu'il souhaite est celui qui détient le vrai pouvoir. Même si il n'est assis sur aucun trône.

Pour qu'une décision débouche sur une action concrète correspondant à la décision, et ne reste pas lettre morte ou ne finisse pas avec autre-chose que ce qui a été voulu, il faut réunir 3 processus bien différents :

vouloir-faire : c'est bien-sûr le cœur de la décision. Pour qu'une chose se fasse, il faut le vouloir. Cela paraît trivial de le dire, mais dans le cas d'un groupe de personnes un peu nombreux, cela signifie d'avoir une méthode pour que la multitude d'avis et d'opinions diverses et contradictoires puisse dégager un but.

savoir-faire : pour que la chose ainsi décidée puisse être exécutée avec succès, il faut aussi une certaine compétence dans le domaine, il faut être capable d'élaborer un plan d'action, anticiper les difficultés et prévoir les moyens nécessaires.

pouvoir-faire : et au final, il faut avoir la possibilité d'appliquer le plan élaboré précédemment en vue du but décidé. Cela signifie d'avoir à la fois la possibilité de mobiliser les moyens matériels et humains suggérés par le *savoir-faire*, mais aussi les moyens – éventuellement coercitifs – de convaincre les personnes qui ne sont pas satisfaites par la décision du *vouloir-faire*.

Si nous appliquons ces principes à une société que nous souhaitons “démocratique”, il convient de donner le *vouloir-faire* au peuple, le *savoir-faire* à un conseil de sages choisis pour leurs compétences, et le *pouvoir-faire* à un exécutif crédible n'ayant pas d'autre autorité.

LES 3 TYPES DE DÉCISIONS

De plus, toute société, grande ou petite, doit prendre 3 types de décisions collectives, et doit donc avoir des institutions qui permettent ces 3 types de décisions très différentes par nature :

- décisions à **long-terme**, sur les règles de la vie en commun. Par exemple : les lois

- décisions **récurrentes et obligatoires** pour les fonctions vitales de la collectivité. Par exemple : le budget
- décisions **urgentes et imprévisibles**. Par exemple : catastrophe naturelle ou guerre.

On peut voir que ces 3 types de décisions peuvent assez facilement se superposer avec les 3 pouvoirs précédents :

Les décisions à long terme concernent les règles de la vie en commun, et nécessitent une acceptation élevée de la part de la société. Tant qu'une telle acceptation élevée n'est pas trouvée, la règle peut – et doit – être reformulée. Il n'y a pas de temps imparti pour la prise de décision, et bien que le pouvoir associé à ces décisions soit très élevé, il est lent.

Les décisions récurrentes et obligatoires concernent les sujets plus techniques de l'organisation, comme le budget ou le fonctionnement des administrations. Les décisions doivent être prises avec un emploi du temps connu à l'avance. Il y a peu de pouvoir direct associé à ces décisions, par contre le pouvoir de nuisance est élevé si il est mal tenu.

Les décisions d'urgence doivent avant-tout être rapides, et ne donnent donc pas de temps à des délibérations publiques. Parfois, la rapidité de la réponse est aussi importante que la justesse de la réponse, et des décisions extraordinaires peuvent se révéler vitales pour la société, ce qui confère un pouvoir énorme à ceux qui ont l'autorité de les prendre. Dans ce cas, il est impératif de limiter et d'encadrer précisément ce pouvoir, et surtout de ne pas autoriser la moindre passerelle avec les deux autres, afin de ne pas fournir la tentation d'utiliser les événements d'urgence pour faire passer des décisions engageant le long-terme ¹.

Essayons maintenant d'analyser comment ces forces de décisions se passent dans différents types de systèmes politiques connus :

1. Naomi KLEIN, *La Stratégie du Choc*. <http://www.naomiklein.org/shock-doctrine/the-book/editions>.

DICTATURE

Dans une dictature, le **vouloir-faire** est décidé par le dictateur seul. Il peut avoir des conseillers, et/ou tenir compte des souhaits du peuple, mais au final c'est lui et lui seul qui décide.

Le **savoir-faire** est aussi décidé par le dictateur : il décide ce qu'il veut, mais aussi comment il le veut et avec qui, même si le *comment* est en contradiction avec le *quoi* ; l'exemple le plus frappant est le "Grand Bond en Avant" de 1958 en Chine, où Mao Zedong collectivise de force toute la production agricole contre l'avis du Parti Communiste, et emprisonne des centaines de milliers d'intellectuels dans des camps de travail, résultant dans une famine terrible de 3 ans tuant 30 millions de chinois !

Le **pouvoir-faire**, lui, n'est pas tenu par le dictateur puisqu'il ne peut pas être partout, derrière chaque individu. Le dictateur doit donc déléguer cette tâche à un groupe qui punira tous ceux qui ne mettront pas en œuvre les décisions ; ce groupe aura aussi, automatiquement, la tâche de surveiller la population pour connaître les récalcitrants ; et pour que ce groupe soit fidèle au dictateur, il bénéficiera d'avantages matériels conséquents. Les exemples historiques sont par exemple la Gestapo du régime Hitlérien ou le KGB Soviétique.

Ce groupe deviendra très vite un état dans l'état, et finira par avoir l'intégralité du pouvoir, supplantant même le dictateur. Pour cette raison, une dictature pure est un système politique très instable, et ne dure jamais très longtemps : il est renversé par l'intérieur.

ARISTOCRATIE

Dans une aristocratie, les 3 forces politiques du – vouloir-faire – savoir-faire – pouvoir-faire – sont détenues par les familles nobles : ce sont ses membres qui décident des lois et des impôts, ce sont ses membres qui reçoivent l'éducation, tant scientifique que littéraire, historique ou militaire, et ce sont ses membres qui s'entraînent au combat et ont l'équipement nécessaire pour tuer sans se faire tuer. (dans une oligarchie les nobles sont

remplacés par les possédants hyper-riches, et qui se payent des armées de mercenaires au lieu de se battre eux-mêmes)

Pour ces raisons, un système aristocratique féodal est très stable, car très difficile à renverser par l'intérieur. Par contre, pour ces mêmes raisons, un tel système étant figé il dégénère dans l'autosatisfaction, et sera presque toujours renversé par l'extérieur.

DÉMOCRATIE PARLEMENTAIRE

Le système politique "occidental" s'appelle lui-même *démocratie* pour signifier que le pouvoir appartient au peuple, qui désigne ses représentants qui, à leur tour, vont défendre les intérêts de la population. En principe, donc, le **vouloir-faire** devrait appartenir au peuple ; sauf que, pour cela, les élus devraient se conformer à leur programmes électoraux, c.à.d. aux promesses qu'ils ont fait pendant la campagne pour être élus. Mais, surprise, c'est explicitement interdit :

Article 27 :

Tout mandat impératif est nul. Le droit de vote des membres du Parlement est personnel.

Constitution Française

Le mandat des élus est *représentatif*, c.à.d. général, libre et non révocable ! Ce qui veut dire que le *vouloir-faire* appartient exclusivement aux élus – et à leur "conscience" – et à travers eux à ceux qui les font élire, c.à.d. les médias de masse et leurs propriétaires milliardaires.

Même le referendum – pourtant l'expression la plus pure de la volonté populaire – n'est pas respecté, comme en France et en Hollande en 2005 contre le TCE, ou en Grèce en 2015 contre le financement Européen accompagné de ses conditions : les élus ont tout simplement ignoré les décisions populaires et ont quand-même fait ce qui les arrangeait. Le tout pour notre bien, même si nous, ingrats et ignares, ne nous en rendons pas – encore – compte : pauvre gueux que nous sommes.

Le **savoir-faire** aussi appartient aux élus : en effet, ils décident des lois, des impôts et des subventions, sans intervenants extérieurs autres que ceux qu'ils ont eux-même choisis d'écouter. Il y a bien des commissions d'experts, mais pour la plupart ils sont remplis d'ex-élus qui n'ont pas réussi à se faire élire et utilisent ces strapontins du pouvoir pour patienter et retenter leur chance.

Plus intéressante est la situation du **pouvoir-faire** : cette force politique n'est tenue par personne, mais par une multitude de pouvoirs et contre-pouvoirs : police, justice, conseil constitutionnel ... ce qui fait que, au final, rien ne se fait, les décisions ne sont pas appliquées, la société évolue comme un magma à la dérive, les plus gros voleurs sont en liberté en interjetant appels et contre-expertises, mais le conducteur qui roule 5km/h trop vite ou celui qui veut fumer les plantes de son jardin sera traqué et puni sans relâche.

Comme exemples nous citerons l'ex-premier ministre du Royaume-Uni, Toni Blair, qui a détruit l'Irak avec les USA en 2003, faisant des centaines de milliers de morts et des millions de réfugiés, et se retrouve propulsé émissaire pour la paix au Moyen-Orient ; ou encore l'ex-premier ministre du Luxembourg, Jean-Claude Junckers, qui a détourné des centaines de milliards d'€uros pour son pays grâce à des accords fiscaux secrets avec des multinationales, et se retrouve promu président de la Commission Européenne qui doit décider des règles fiscales secrètes avec les multinationales : les renards gardent le poulailler. Et en même temps, on nous **impose** du chocolat fabriqué sans beurre de cacao et du fromage fabriqué avec du lait en poudre, en opposition de toutes les traditions culinaires et agricoles. Même Al Capone n'aurait pu rêver système plus corrompu.

Comment un tel système est renversé ? Pour le moment, c'est encore une inconnue. Il se pourrait aussi qu'un tel système ne soit jamais renversé mais évolue vers une dictature (comme sous Napoléon ou Hitler) ou vers une aristocratie/oligarchie (comme aux USA depuis le début du XXI^{ème} siècle).

UN SYSTÈME POLITIQUE CANONIQUE

Prenons un risque, et proposons un système politique basé sur les 3 principes précédemment énoncés.

Pour que le **vouloir-faire** appartienne réellement au peuple, et représente la volonté de l'ensemble de la population, nous choisirons d'implémenter le referendum d'initiative civil, le R.I.C., selon le modèle Suisse (pourquoi réinventer ce qui marche bien ?). De plus, pour éviter que des malins puissent contourner le R.I.C. sous le prétexte que c'est lent à mettre en œuvre, nous choisissons aussi d'avoir une assemblée de citoyens tirés au sort, sur l'ensemble de la population, avec rotation annuelle. Ces citoyens auront la tâche de surveiller l'ensemble des autres forces politiques, avec pouvoir de démettre de leurs fonctions les personnes indélicates et pouvoir de veto sur les décisions aberrantes ou incompréhensibles ; leur verdict ne pourra être contesté.

Pour que le **savoir-faire** soit tenu par des personnes réellement compétentes, nous prendrons une assemblée de personnes choisies parmi des listes de personnes qui ont prouvés leurs compétences dans différents domaines ; il y aura là les professeurs d'université, les généraux de l'armée, les magistrats, les ouvriers de France, et toutes les personnes sur la plus haute échelle des divers métiers. Ces personnes seront choisies dans la liste par cooptage par exemple, avec mandat unique : ceux qui figurent sur ces listes choisissent eux-même ceux d'entre-eux qui participeront à l'assemblée, pour plusieurs années, mais celui qui a été sélectionné une fois ne pourra plus faire partie de l'assemblée une deuxième fois.

Pour choisir les personnes responsables du **pouvoir-faire**, la seule méthode qui ait fait ses preuves au cours de l'histoire est l'élection. En effet, ces personnes devront inspirer confiance, et devront aussi représenter la société à l'extérieur. Pour bien représenter le le *pouvoir-faire*, devront être élus le Président du pays et les maires des villes, mais aussi le ministre de la justice, le ministre de l'intérieur, le ministre de la défense, et tous les responsables des forces politiques impliqués dans le *pouvoir-faire* ! Au

lieu de l'élection majoritaire à deux tours qui avantage les calculs électoraux et les magouilles entre amis, nous choisirons plutôt une élection de type Condorcet (ou Condorcet simplifié²) qui sélectionne les candidats les plus consensuels et écarte les personnages les plus sulfureux. Ces élus devront être surveillés de particulièrement près par les personnes tirés au sort. Pour éviter la création d'un état dans l'état de l'armée et/ou des services secrets, et éviter les armées de mercenaires, un service civil obligatoire sera restauré, pour les jeunes hommes et jeunes femmes, qu'il faudra effectuer dans un des corps de ce *pouvoir-faire* : la police, l'armée, la justice, les pompiers...

L'objectif de la distribution des forces politiques sur les différentes méthodes de sélection n'a pas seulement pour but de bien remplir les rôles de – vouloir-faire – savoir-faire – pouvoir-faire – mais aussi de s'assurer de la séparation des pouvoirs à la source même de la légitimité de ces pouvoirs : aux tirés-au-sort la légitimité de la représentation du peuple, aux experts cooptés la légitimité de la compétence, aux élus la légitimité du choix du peuple. Les 3 forces politiques ainsi créées se contrôlant mutuellement, selon l'ancien adage **diviser pour mieux régner**, mais au bénéfice de la collectivité pour une fois, et pas contre elle.

2. élection de type CONDORCET SIMPLIFIÉ. *L'élection est à un tour, et on peut voter pour 1 ou 2 personnes, le candidat ayant reçu le plus de voix est élu : on combine ainsi le vote utile et le vote de conviction. Ou alternativement, on peut voter pour un candidat qui reçoit alors +1 voix, mais aussi contre un candidat qui alors compte -1 voix. L'objectif étant de sélectionner les candidats les plus consensuels, mais aussi de faire un système de vote simple à vérifier et à surveiller pour parer contre la tricherie.*

5 | Des intérêts manquants

Nous avons découvert au cours des débats sur le *forum du Plan-C* un aspect peu connu de la société : la création monétaire. Les billets que l'on manipule quotidiennement, tout le monde arrive à comprendre qu'une certaine entité – appelée Banque Centrale – les imprime, ou les fait imprimer, avec des motifs qui les rend infalsifiables. Les tricheurs, les faux-monnayeurs, sont traqués sans pitié, et font le bonheur des auteurs de romans policier. Mais qui décide combien de billets sont imprimés ?

Et si j'ai un lingot d'or, est-ce de l'argent ? Si j'ai une pièce d'or de 20 Francs (un “*Napoléon*”) combien vaut-elle ?

Tout d'abord : c'est quoi l'argent ? L'argent – ou monnaie – est une unité de compte, une quantité permettant de comptabiliser les produits et services, et qui est acceptée pour le commerce de ces produits et services par plusieurs êtres humains. C'est tout ! L'argent n'est rien d'autre que ça : une convention sociale de comptabilité. Que cette convention soit écrite sur du papier, soit le nombre de coquillages colorés ou une certaine quantité d'un certain métal, ou soit des 0 et des 1 dans la mémoire d'ordinateurs, n'a pas d'importance, la seule chose qui importe est que beaucoup de commerçants acceptent cette convention. Sur une île déserte, un billet de 100€ ou un lingot d'or n'ont aucune valeur.

L'Histoire a montré que certaines conventions fonctionnent mieux que d'autres pour comptabiliser le commerce, fonctionnent plus longtemps et sur une plus grande échelle, mais rien n'empêche d'en inventer de nouvelles, et c'est d'ailleurs ce qui s'est passé avec BitCoin, inventé en 2005,

et qui, 10 ans plus tard, est accepté par de plus en plus de commerçants, surtout sur Internet.

CRÉATION MONÉTAIRE

On peut se rappeler la fameuse phrase attribuée à un Rotschild : « *Je me moque de qui crée les lois tant que c'est moi qui crée la monnaie* ».

Dans notre monde “occidental”, et contrairement à une idée reçue, ce ne sont pas les États qui créaient leur monnaie, mais les banques. Environ 90% de tout l'argent en circulation est créé par les banques privées, qui créent l'argent quand elles accordent des crédits, et le restant est créé par les banques centrales quand elles accordent des crédits à des banques et autres institutions financières, sauf une toute petite part – environ 1% – qu'elles créent sans contre-partie.

Ce système de création monétaire est dit à *réserve fractionnaire*, et le mécanisme est le suivant (voir^{1 2 3}) : si vous déposez 1000€ en espèce dans une banque, vous recevez en échange un avoir – une reconnaissance de dette – de 1000€ de la banque. Mais celle-ci ne doit garder que 10% (par exemple) du dépôt en réserve, soit 100€ dans notre exemple. Les 900€ restants (1000 - 100) sont “libres” de droit, et la banque peut en faire ce qu'elle veut, par exemple les prêter à une autre personne, qui va alors disposer de 900€ en espèces dans sa poche ; 900€ que cette personne peut à son tour déposer dans la même banque, qui doit encore en garder 10% en réserve, soit 90€, et peut prêter 810€ en espèces à quelqu'un d'autre ... et ainsi de suite.

Cela forme une série géométrique convergente, qui fait qu'avec le dépôt initial de 1000€ en espèces, la banque peut émettre 10 000€ de reconnaissance de dettes. Elle crée donc 9000€ d'argent grâce à vos 1000€ de dépôt initial.

1. WIKIPEDIA. *Création monétaire*. http://fr.wikipedia.org/wiki/Creation_monetaire.

2. Federal Reserve Bank of CHICAGO. *MODERN MONEY MECHANICS*. Public Information Center P. O. Box 834 Chicago IL 60690-0834, 1992.

3. Deutsche BUNDESBANK. *GELD UND GELDPOLITIK*. Wilhelm-Epstein-Straße 14, 60431 Frankfurt am Main, 2010. Chap. 3.5, p. 67–75.

Les 1000 € initiaux, créés par la Banque Centrale, est appelée “monnaie fiduciaire”, c.à.d. *légal*e, et l’argent créé par les banques commerciales – les 9 000 – est appelée “monnaie scripturale”, c.à.d. *écrite*. Les deux sont *techniquement* différents, mais *légalement* interchangeables : c’est de la fausse monnaie légale.

LES ORIGINES

Comment ce système étonnant est apparu ? Pendant des siècles, ce sont les Rois qui créaient la monnaie, sous forme de pièces en or ou en argent portant leur effigie. Les orfèvres stockaient cet argent pour le mettre en sécurité, et donnaient une reconnaissance de dette écrite en échange – un gage. Puis les gens commençaient à échanger les gages des orfèvres directement, car pratiques, sans les convertir en monnaie du Roi. Les orfèvres devinrent progressivement des banquiers en émettant plus de leurs propres gages que d’argent du Roi qu’ils avaient dans les caisses, tout en promettant la convertibilité entre leurs gages et l’argent du Roi.

Tant que les orfèvres-banquiers ne créaient qu’un peu de gages en plus des dépôts, ils pouvaient honorer les promesses de convertibilité entre les gages et l’argent en dépôt, et ce système assurait un très grand dynamisme économique à des entrepreneurs audacieux, ce qui enrichissait le Roi à travers les impôts. De plus, les gages des banquiers n’étaient pas *vraiment* de l’argent, pas au même titre que les pièces frappées du sceau du Roi, on pouvait donc toujours faire la différence entre la *vraie* monnaie du Roi et la *fausse* monnaie des banquiers.

Mais avec les comptes en banques et les paiements en chèque, puis avec l’argent électronique et les paiements par carte, comment encore faire la différence entre monnaie de l’État et gage de banquier ? De plus, à la fin du XX^{ième} siècle, cet écart est devenu dé-raisonnable, de 2 : 1 on est passé à 50 : 1 (et même 100 : 1 dans la zone Euro depuis le 11 février 2012 !⁴), et le grand dynamisme est devenu instabilité.

4. ECB Monthly Bulletin February 2012. *IMPLEMENTATION OF NEW COLLATERAL RULES AND RESERVE REQUIREMENTS*. “In order to reduce the banking system’s need for liquidity (...) the Governing Council decided to temporarily reduce the positive minimum reserve ratio from 2% to 1%”.

LES INTÉRÊTS MANQUANTS

La bizarrerie de la création monétaire par la réserve fractionnaire devient un problème quand on introduit les intérêts : en effet, dans notre 1^{er} exemple, la personne à qui la banque prête 900€ ne doit pas en rendre 900 mais *un peu* plus, ce plus étant les intérêts.

D'un point de vue comptable – ce n'est pas aussi compliqué que cela paraît à la première lecture – une banque est une entreprise, et a donc un bilan, qui a 2 colonnes : *ACTIF* et *PASSIF*. Quand vous faites un emprunt de 10 000€ à la banque pour acheter une voiture, vous signez un contrat que vous allez rembourser 12 000€ (en prenant 20% d'intérêts cumulés par exemple). Les 10 000€ sont appelés "principal" (que nous noterons *X*) et les 2000€ supplémentaires "intérêt" (*Y*). Les 10 000€ correspondant au principal et figurant sur le contrat du prêt sont inscrits à l'*ACTIF* du bilan de la banque, puisque c'est de l'argent *en plus* pour elle. Les 10 000€ qu'elle a inscrit sur votre compte sont à son *PASSIF*, puisque c'est de l'argent *qu'elle vous doit*. Les 2000€ correspondants aux intérêts et qui figurent aussi sur le contrat du prêt sont inscrits hors bilan pour le moment.

Au moment même où le banquier appuie sur la touche *CONFIRMER* de son ordinateur, 10 000€ apparaissent en même temps sur votre compte à vous, et à l'*ACTIF* ainsi qu'au *PASSIF* de la banque. La seconde d'avant, ces 10 000€ n'existaient pas, la seconde d'après ils existent. Ils ont été créés par la banque, *ex-nihilo*, devant vos yeux !

Notez bien que 10 000€ ont été créés et pas 12 000€. Votre avoir est de 10 000€, mais vos dettes sont de 12 000€. Les 10 000€ sont couverts par la valeur de la voiture que vous achetez : ainsi, si vous ne remboursez pas le crédit, la banque récupère la voiture d'une valeur de 10 000€. Votre dette s'élève donc à 12 000€, mais les avoirs de la banque ne sont que de 10 000€, tordant le cou à cette erreur fréquente : « *Les dettes des uns sont les avoirs des autres* ». NON, C'EST FAUX : **quand on fait un crédit avec des intérêts, on crée mathématiquement plus de dettes que d'avoirs !**

Quand vous payez votre dette de 12 000€, 12 000€ sont effacés de votre compte (au *PASSIF* de la banque), et le contrat du crédit étant arrivé à

terme est aussi effacé (de l'*ACTIF* de la banque), et les 10 000€ créés lors du crédits sont détruits : 10 000€ avaient été créés quand vous avez pris le crédit, et 10 000€ sont détruits quand vous le remboursez ... mais les 2000€ supplémentaires correspondant aux intérêts vont dans la trésorerie de la banque, et forment le bénéfice *réalisé* lors de cette opération. Si l'emprunt en question n'est pas remboursé, la banque récupère la garantie (la voiture que vous avez acheté), et aura peut-être une perte ou pas, suivant que l'avoir en garantie et les intérêts que vous aurez déjà versés couvrent le principal encore dû, ou pas.

Comment trouver ces 2000€ supplémentaires ?

Un premier malentendu doit être dissipé tout d'abord : cet intérêt n'est pas la richesse créée par l'investissement qu'a permis le prêt, puisqu'on parle ici de monnaie – une entité comptable – et pas de richesse – une quantité physique. Pour comprendre ce malentendu fréquent, prenons l'exemple d'un emprunt pour faire pousser des tomates : les tomates qui ont poussé sont de la richesse créée, mais on ne peut pas rembourser la banque avec elles. Pour rembourser le prêt, il faudra échanger la richesse physique que sont les tomates contre de l'argent comptable, qui, lui, pourra servir à rembourser la banque. Mais l'argent – une chose de comptabilité – ainsi récupéré avait déjà été créée auparavant, indépendamment des tomates qu'on a fait pousser. D'ailleurs, si une sécheresse empêche les tomates de pousser il faudra quand-même payer les intérêts à la banque. Et si des conditions parfaites font pousser plus de tomates, il ne faudra pas payer plus d'intérêts. La quantité de monnaie réclamée par la banque n'a aucun rapport avec les tomates, n'est pas créée en même temps que les tomates.

Et donc, l'argent de l'intérêt, quand est-il créé, et comment ?

Comme presque la totalité (environ 99%) de la monnaie est créé par crédit dans le système monétaire "occidental", l'argent de l'intérêt est aussi forcément créé par un crédit. Mais en même temps, l'argent créé par un crédit sert déjà à rembourser le principal de ce crédit, et ne peut donc rembourser en plus les intérêts d'un autre crédit.

C'est ce qu'on appelle les *intérêts manquants* : l'argent pour payer les intérêts Y d'un prêt X n'existe pas au moment où l'on contracte le prêt

X . Cet argent doit être créé par ailleurs, donc par un autre crédit X_2 dans l'avenir : l'argent des intérêts d'aujourd'hui est une promesse du futur.

LE SCHÉMA PYRAMIDAL

Le principe d'une fraude pyramidale est le suivant : un "investisseur" prétend avoir trouvé un moyen nouveau de faire fructifier l'épargne, et promet des rendements mirobolants à ceux qui déposent leur argent dans son fonds d'investissement. Mais en fait, il paye ces intérêts incroyables avec l'argent des dépôts, qui est donc dilapidé au fur et à mesure. Pour pouvoir continuer l'escroquerie, il faut attirer d'autres déposants, et quand un épargnant veut retirer son dépôt, cela est aussi payé par les dépôts des autres. Et bien-sûr, l'escroc dépense une partie des dépôts pour lui-même. Il faut toujours plus de nouveaux entrants dans le schéma pour le faire fonctionner, et il ne faut pas que tous les déposants retirent leurs dépôts en même temps. Quand l'escroquerie est découverte, les déposants restent avec des promesses vides.

Revenons à notre système monétaire à réserve fractionnaire : pour créer l'argent de l'intérêt Y_n d'un prêt X_n , il est nécessaire de faire un autre prêt X_{n+1} dont une partie servira à rembourser l'intérêt Y_n du prêt X_n . Mais si on utilise une partie de l'argent du crédit X_{n+1} pour rembourser les intérêts Y_n , il va en manquer pour rembourser le principal X_{n+1} , en plus de l'intérêt Y_{n+1} qu'il faudra déjà payer ! Il faudra donc faire un autre crédit X_{n+2} plus important pour rembourser les intérêts Y_{n+1} mais aussi la partie du principal X_{n+1} qu'on a ponctionné pour rembourser les intérêts Y_n ; avec des intérêts Y_{n+2} supérieurs encore ... et ainsi de suite.

A chaque fois, le principal X_n est créé puis détruit, mais les intérêts Y_n forment le bénéfice de la banque. Bénéfice qui profite en partie aux déposants et en partie aux actionnaires.

C'est un schéma pyramidal exemplaire : les bénéfices payés par les banques à leurs clients viennent des emprunts réalisés par les clients suivants, et les actionnaires en ponctionnent une partie au passage. Et comme

tout système pyramidal, il ne peut fonctionner que si la quantité d'argent en circulation est en croissance exponentielle.

Ceci sonne-t-il trop énorme ? Comment ne nous sommes nous pas rendu compte de la supercherie ? Certains s'en sont rendus compte mais n'étaient pas écoutés : tant que l'économie réelle croissait, la croissance de la masse monétaire accompagnait cette croissance économique et passait donc inaperçue, était considérée comme normale, voire souhaitable.

En fait, il y a une petite erreur dans le raisonnement, ou plutôt une approximation : si l'**intégralité** des intérêts est remis dans la circulation monétaire, les intérêts dus sont récupérés (par le client) et aussitôt ré-injectés (par la banque) dans la masse monétaire globale, dont une grosse partie doit être créée sans crédit. Cela voudrait dire qu'aucune richesse monétaire n'est accumulée et que l'argent ne fuit pas dans d'autres systèmes monétaires. Dans la réalité, une partie de la monnaie de notre système financier part dans d'autres systèmes financiers (Chine, pays pétroliers...) et une partie est stockée par les ultra-riches (et est donc retirée de la circulation).

L'EFFONDREMENT DU SYSTÈME

Et concrètement, quelle est la conséquence des intérêts manquants ?

Depuis plus de 150 ans, la croissance économique obtenue grâce à la révolution industrielle, aux énergies fossiles et à la croissance démographique accompagne la croissance de la masse monétaire du système financier capitaliste. Pendant toute cette période, les intérêts manquants pouvaient effectivement être récupérés dans l'avenir. La dette qui crée l'argent était roulée, une nouvelle dette remplaçant l'ancienne, en quantité toujours plus importante, mais mesurée en ratio contre le PIB la dette apparaissait stable, puisque le PIB croissait aussi. Tant que durait la fête, la croissance de la masse monétaire accompagnait la croissance économique.

Mais, en ce début de XXI^{ème} siècle, 2 phénomènes nouveaux et inconnus jusqu'alors arrivent au même moment :

papy-boom : la génération du baby-boom née après la II^{ème} guerre mondiale (entre 1945 et 1960) arrive à l'âge de la retraite (environ 60 ans) à partir de 2005, et commence donc à retirer l'argent placé dans les fonds de pension et assurances-vie. A cause du vieillissement de la population Européenne (et "occidentale" en général), l'épargne des jeunes générations ne suffit pas à remplacer la quantité d'argent ainsi retirée. Le système financier a donc moins de dépôts à disposition pour la réserve fractionnaire, et doit soit réduire les crédits émis et la masse monétaire, soit réduire le ratio de réserve fractionnaire et rendre le système plus fragile au *bank-run*.

peak-oil : selon l'Agence Internationale de l'Énergie, le maximum d'extraction du pétrole brut léger a été atteint en 2006 ^[5], donc à partir de cette date la production d'énergie deviendra plus difficile, plus chère, moins rentable, et plafonnera puis déclinera. La production économique qui est presque exclusivement basée sur les énergies fossiles va stagner puis baisser, et donc la masse monétaire devrait diminuer pour accompagner la baisse de l'activité économique.

Les 2 phénomènes impliqueraient une réduction de la masse monétaire, mais dans le système actuel il faudrait rouler les dettes avec des intérêts négatifs ; or dans ce cas les déposants préféreraient garder leurs économies en espèces – "sous le matelas" – et retireraient leurs dépôts des banques en masse : c'est le *bank-run* tant redouté des banquiers.

Mais cette montagne de dettes ne peut pas non-plus être remboursée puisqu'il manque l'argent des intérêts. Tout l'argent en circulation – sous toutes ses formes – correspond au principal de tous les crédits en cours, mais les dettes, elles, comptabilisent aussi les intérêts sur ces crédits : il y a plus de dettes que d'argent en circulation. Si nous décidions tous, dans

5. Agence Internationale de l'Énergie (AIE). *World Energy Outlook 2010*. <http://www.worldenergyoutlook.org/media/weo2010.pdf>. 2010, p. 48.

un élan de solidarité inexplicable, de mettre tout notre argent sur la table pour rembourser toutes nos dettes, il en manquerait et certaines dettes ne pourraient pas être honorées. C'est exactement comme avec tout schéma pyramidal : il y a plus de promesses que d'argent, et quand veut récupérer son argent, on ne peut pas, il n'est pas là, on s'est fait arnaquer.

A partir de là, il n'y a que 3 issues possibles (et leurs combinaisons !) :

- les banques centrales peuvent créer l'argent des intérêts manquants sans contreparties économiques ("monétiser la dette") ce qui historiquement mène à l'**hyperinflation**.
- la société peut reconnaître l'impasse de la situation et préférer vider le système monétaire d'un coup en **faisant défaut sur ses dettes** jugées odieuses pour repartir sainement.
- ne prendre aucune décision désagréable dans l'espoir que le problème partira de lui-même, ce qui pourrait la situation jusqu'au point de rupture et amène la violence : **révolution, dictature ou guerre**.

Mais dans tous les cas, beaucoup de personnes trouveront beaucoup moins d'argent dans leurs comptes en banque que ce qu'on leur avait promis. Le lecteur averti que vous êtes a déjà remarqué que plusieurs explications et prévisions de ce texte se sont avérées, ce qui tendrait à prouver que le schéma pyramidal est sur le point d'imploser. Seuls ceux qui sortent en premier peuvent récupérer un peu de leur mise, les autres n'auront rien, zéro.

Aujourd'hui, en 2015, qu'observons nous ?

- les banques centrales ont effectivement commencé à monétiser la dette par le Quantitative Easing.
- la BCE a effectivement baissé le ratio minimum de la réserve légale de 2% à 1%^[6] : c'est quand-même curieux qu'on en ait si peu

6. ECB Monthly Bulletin February 2012. *IMPLEMENTATION OF NEW COLLATERAL RULES AND RESERVE REQUIREMENTS*. "In order to reduce the banking system's need for liquidity (...) the Governing Council decided to temporarily reduce the positive minimum reserve ratio from 2% to 1%".

- parlé, non ?
- plusieurs banques centrales demandent et proposent effectivement des intérêts négatifs.
 - il y a des règles de plus en plus fortes pour limiter le retrait et l'usage d'argent en espèces, dont le résultat premier est que les banques commerciales vont aussi pouvoir demander des intérêts négatifs sans risquer le bank-run.
 - les arguments sur la répudiation de la dette odieuse en Grèce ont effectivement commencés.
 - les gouvernements “occidentaux” ont effectivement commencé à mettre en place des lois et des pratiques caractéristiques des dictatures.
 - tout le système financier capitaliste s'est effectivement effondré en 2008, et n'a survécu que grâce à l'aide massive des gouvernements.
 - la croissance économique stagne ou ralentit effectivement un peu partout.
 - en Grèce et en Chypre, les banques ont effectivement été fermés et l'argent sur les comptes confisqué.

VOUS SAVEZ DONC CE QUI VA ARRIVER BIENTÔT

6 | De l'histoire

Hérodote d'Hallicarnasse (-484 à -425 av. J.-C.) était un historien, géographe et prosateur grec. Ses écrits sont les premiers écrits politiques qui nous soient parvenus. Dans Enquêtes III 80-83, il décrit le discours entre trois prétendants au trône. Chacun défend le moyen de gouverner qu'il préfère : Otanès défend la démocratie. Mégabyse plaide en faveur de l'oligarchie. Darius se fait l'avocat de la monarchie.

Ce qu'Hérodote nous enseigne ici, c'est qu'il existe trois moyens de gouverner^[1]. Avant de se demander lequel est le meilleur, révisons ensemble leurs significations. Utilisons-nous les bonnes définitions ? D'après le dictionnaire Larousse :

Oligarchie : Système politique dans lequel le pouvoir appartient à un petit nombre d'individus constituant soit l'élite intellectuelle (aristocratie), soit la minorité possédante (ploutocratie), ces deux aspects étant fréquemment confondus.

Monarchie : Système politique dans lequel l'autorité politique est exercée par un individu et par ses délégués. Pouvoir d'un seul.

Démocratie : Système politique, forme de gouvernement dans lequel la souveraineté émane du peuple.

Serait-ce une erreur de langage que de désigner comme démocratie un système qui met un petit groupe au pouvoir ? L'élection est un système

1. Rémi MATHIEU. *Pour un idéal Démocratique.* extrait de <http://www.comprendrelargent.net>.

aristocratique, le pouvoir aux meilleurs (*aristos = les meilleurs* en grec). C'est un système défendable, cependant, ne nous trompons pas de mots.

En -507 av. J.-C., la démocratie athénienne vit le jour. Ses inventeurs en avaient une vision bien différente de la nôtre. Pour eux, la démocratie ce n'était pas l'élection. . .

LA DÉMOCRATIE ÉTAIT ASSURÉE PAR LE TIRAGE AU SORT

Dans l'excellent livre de Mongens H. Hansen, « *La démocratie athénienne à l'époque de Démosthène* », d'innombrables sources de l'époque présente le tirage au sort comme caractéristique inhérente de la démocratie. Ceci est un fait, une définition, et ne devrait pas faire lieu de débat. Imaginez comment réagiraient les inventeurs de la démocratie s'ils apprenaient comment le nom de leur invention était utilisé de nos jours !

Mais les athéniens n'étaient pas les seuls à voir la démocratie de cette manière : jusqu'à la fin du 18^{ième} siècle, tous les intellectuels en étaient conscients aussi. Les débats étaient endiablés entre défenseurs de l'aristocratie et les démocrates.

« Le suffrage par le sort est de la nature de la démocratie ; le suffrage par choix est de celle de l'aristocratie »

Montesquieu
dans "*Esprit des lois*"

Le régime de l'élection s'est malgré tout imposé vers la fin du 18^{ième} siècle dans la quasi-totalité de nos sociétés occidentales. L'abbé Sieyès, un grand acteur de la révolution française était un fervent défenseur de ce système. L'auteur de "Qu'est-ce que le Tiers état ?" savait lui aussi que le gouvernement représentatif n'était pas un régime démocratique, mais aristocratique :

« Les citoyens qui se nomment des représentants renoncent et doivent renoncer à faire eux-mêmes la loi ; ils n'ont pas de volonté particulière à imposer. S'ils dictaient des volontés, la France ne serait plus cet État représentatif ; ce serait un État démocratique. Le peuple, je le répète, dans un pays qui n'est pas une démocratie (et la France ne saurait l'être), le peuple ne peut parler, ne peut agir que par ses représentants. »

Abbé Sieyès

Discours du 7 septembre 1789

“*Dire sur le veto royal*”

Cette citation de Sieyès est on ne peut plus claire sur la nature du gouvernement représentatif : il ne saurait être une démocratie. Point.

Cependant, au fil du temps, la véritable signification du mot démocratie a été perdue. Nos régimes actuels sont qualifiés “démocratiques” par tous, et ce, dans les livres d'histoire, aux informations et dans les repas de famille. Mais nous oublions l'oligarchie, comme si ce mot n'existait plus. C'est pourtant le mot le plus à même de décrire nos sociétés actuelles : « *Système politique dans lequel le pouvoir appartient à un petit nombre d'individus* ». D'ailleurs, les aristocrates, eux, le savent depuis longtemps. Dès le début du XIX^{ième} siècle, Alexis de Tocqueville avouait déjà :

« Je ne crains pas le suffrage universel : les gens voteront comme on leur dira. »

Alexis de Tocqueville

Nos régimes sont dits à “gouvernements représentatifs” : les citoyens ne participent pas directement aux décisions politiques, ils délèguent ce pouvoir à des représentants. À chaque élection, nous élisons ces représentants politiques pour plusieurs années, parfois plus de 5 ans. Entre temps, il n'existe aucun réel moyen pour nous d'agir sur leurs décisions. Nos élus ne sont pas révocables, même s'ils nous trahissent ! Pendant leurs mandats, les élus n'ont aucun compte à rendre. Ni après, d'ailleurs.

DE NOTRE INITIATIVE, NOUS NE POUVONS RIEN DÉCIDER !

Aucun référendum d'initiative citoyenne, pas de veto populaire (sauf quelques rares exceptions comme en Suisse ou au Venezuela), nous ne pouvons choisir nos candidats parmi un large panel. Et cela finit toujours au deuxième tour avec les deux plus grands partis du pays (PS et UMP en France par exemple...). Notre seul pouvoir est de ne pas réélire la même personne qui nous a déçus. Mais si celui ou celle qui le remplace nous trahit à son tour, que pouvons-nous faire ? Attendre les prochaines élections pour le punir semble être la seule option possible. Et 5 ans, c'est long ... pour n'avoir comme – faux – choix que le traître ayant précédé celui qu'il faut chasser aujourd'hui.

Vouloir déléguer le pouvoir aux meilleurs peut-être compréhensible, c'est une vision de voir les choses, une manière de gouverner... Mais ce n'est pas pour elle nous nous combattons... Une aristocratie (pouvoir aux meilleurs) non corrompue et contrôlée en permanence serait sans doute un bon régime. Mais il faut bien se rendre à l'évidence qu'actuellement, ce ne sont ni les meilleurs, ni les plus compétents qui sont aux commandes, et presque toutes leurs décisions sont prises au profit des plus riches, car ils achètent l'élection. L'argent reste privatisé, les dettes explosent, les marchés financiers ne sont pas régulés et le chômage est en constante augmentation, tout comme le montant de vos impôts. . .

Le gouvernement représentatif est plus démocratique qu'une dictature, mais il ne saurait être une démocratie directe telle que l'ont connue les citoyens athéniens. Vous pouvez défendre l'élection, mais vous ne serez jamais démocrate. L'important est de désigner les choses par leur vrai nom !

Vous devez peut-être vous dire : « *L'auteur joue sur les mots ici !* ». Il n'en est rien ! Cette erreur de langage quasi-universelle est très importante car nous utilisons le même mot pour décrire le problème et la solution.

IDÉE N°6 :

« La démocratie réelle, c'est le tirage au sort et la rotation des charges. Le gouvernement représentatif n'est pas la démocratie ! Prétendre le contraire reviendrait à désigner comme bleu ce qui est rouge »

Il est normal que vous vous disiez peut-être actuellement : « Le tirage au sort ? N'importe quoi ! Cela a peut-être bien fonctionné dans l'antiquité, mais c'était pour une toute petite cité. Les problèmes actuels sont bien plus complexes et variés ! On ne peut laisser l'individu lambda prendre les décisions ! ».

Ce sont des objections inhérentes au débat et légitimes. Les Athéniens y ont aussi pensé lorsqu'ils écrivaient ces règles. On ne répète que la cité athénienne a très bien fonctionné et ce pendant 200 ans. Il semble logique de se poser des questions sur les raisons qui ont poussé les athéniens à choisir ce type de régime politique. Nous espérons donc que vous lirez la suite de ce manuel dans l'esprit du « *Pourquoi pas !* » plutôt que dans celui du « *Pourquoi donc ?* ». Les objections seront bien sûr traitées dans les parties suivantes.

ET AUJOURD'HUI ?

Ce qui précède peut vous laisser perplexe. Cependant, derrière son apparente simplicité, le tirage au sort en politique permet de limiter les conflits d'intérêts au maximum. Que vous soyez ouvert ou non à ce point de vue, il est primordial de ne pas rejeter cette idée sans vraiment la considérer. N'imaginez pas que ce système reviendrait à seulement remplacer vos élus par des tirés au sort, la démocratie réelle, c'est bien plus que ça ! Pour mieux le comprendre, étudions quelques utilisations de tirage au sort pour désigner des responsables politiques au cours de l'Histoire.

Par exemple, en 2003 au Canada (en Colombie-Britannique), une assemblée de citoyens a été tirée au sort pour décider des règles électorales, car les partis politiques "habituels" n'arrivaient pas à se mettre d'accord sur les réformes jugées nécessaires.

Encore aujourd'hui, dans beaucoup de pays, les jurés aux procès d'assises – qui appartiennent au pouvoir judiciaire, un des 3 pouvoirs politiques – sont tirés au sort parmi les citoyens sur liste électorale, car le hasard est la seule méthodologie de choix qui est jugée robuste et insensible aux conflits d'intérêt potentiels.

Les lecteurs intéressés par le sujets sont invités à consulter les ouvrages suivants :

- Gil Delannoi : *Le retour du tirage au sort en politique*
- Yves Sintomer : *Petite histoire de l'expérimentation démocratique*
- Moses I. Finley : *Démocratie antique et démocratie moderne*
- Oliver Dowlen : *The Political Potential of Sortition*
- Anthony Barnett & Peter Carty : *The Athenian Option*

7 | Des propositions

« La démocratie est le pire système de gouvernement, à l'exception de tous les autres qui ont pu être expérimentés dans l'Histoire »

Winston Churchill

Discours du 11 novembre 1947

Ce que Sieur Churchill oubliait de dire dans cette fameuse citation, c'est que ce qu'il appelait "démocratie" était une forme particulière de démocratie – la "démocratie parlementaire" – et que tous les systèmes politiques imaginables n'ont pas encore été expérimentés dans l'Histoire. En particulier, Internet permet la communication de masse décentralisée et symétrique entre citoyens, contrairement aux médias traditionnels centralisés.

Si les chapitres précédents et votre expérience personnelle vous ont convaincu que la démocratie parlementaire – où les décisions politiques sont prises par des représentants professionnels élus tous les 4/5 ans – a des défauts rédhibitoires et que ce n'est pas réellement une démocratie, et que vous vous demandez quelles autres formes de systèmes politiques pourraient exister, ce chapitre est pour vous.

RÉFÉRENDUM D'INITIATIVE CITOYENNE

L'alternative la plus simple à la démocratie représentative est la démocratie directe, quand le peuple décide de lui-même pour lui-même.

Le principe du Référendum d'Initiative Citoyenne (RIC) est que si un nombre suffisant de citoyens demande la tenue d'un référendum sur une question politique, le gouvernement est obligé d'organiser ce référendum et de suivre la décision populaire. Pour que le RIC soit réellement une forme de démocratie directe, aucune restriction sur la nature de la question, ni aucun filtre de sélection parlementaire ne peut exister.

Le RIC est bien plus qu'un système référendaire où les politiciens consultent le peuple sur les questions qu'ils choisissent, car le RIC permet au peuple lui-même de déclencher des questions.

A notre connaissance, seules la Suisse et le Venezuela implémentent le RIC réellement, bien que beaucoup de pays en aient une forme édentée sans réel pouvoir.

Le seul inconvénient du RIC est sa lenteur et sa lourdeur de mise en œuvre, ce qui réserve son utilisation à des questions particulières.

DÉMOCRATIE LIQUIDE

Pour combler les difficultés de la démocratie directe par RIC, certains groupes proposent d'utiliser la puissance distribuée d'Internet pour permettre aux citoyens de participer au débat public et de prendre les décisions politiques.

Plusieurs plate-formes et ensembles logiciels sont en développements, qui sont appelés "*démocratie liquide*" ou "*démocratie participative*".

Le grand défaut de l'utilisation d'Internet dans un système politique est que ceux dont l'activité quotidienne permet la connexion permanente monopoliseront le débat, tandis que ceux qui accèdent à Internet par intermittence en seront exclus de fait.

FORUM DES CITOYENS

Dans tous les pays Européens et dans (presque ?) toutes les démocraties représentatives, il y a 2 chambres législatives élues. Une proposition serait de remplacer la chambre haute – le Sénat – par une assemblée de citoyens tirés au sort – le Forum des Citoyens – avec le même pouvoir que l'assemblée qu'elle remplace.

L'idée de base ici est de prévenir la concentration des pouvoirs à la source même de la légitimité du pouvoir. Les élus auraient la légitimité du choix du peuple, les citoyens tirés au sort auraient la légitimité de la représentativité.

En effet, si on remplaçait seulement l'élection par le tirage au sort, on ne ferait que déplacer le pouvoir vers les mains de ceux qui contrôlent l'accès au tirage au sort qui ne tarderaient pas de trouver des moyens pour biaiser la sélection, et après une période de transition, une nouvelle oligarchie se mettrait en place. Tandis que mélanger la sélection par élection avec la sélection par tirage au sort est un moyen pour le peuple de diviser l'accès au pouvoir pour mieux régner sur ceux qui sont au pouvoir, au lieu du contraire.

Si on se rappelle les principes généraux énoncés au chapitre 4, l'assemblée de citoyens tirés au sort représenterait la volonté du peuple, le *vouloir-faire*, et l'assemblée élue représenterait la compétence, le *savoir-faire*.

Un grand avantage d'un Forum des Citoyens remplaçant le Sénat serait la transparence législative, puisqu'on pourrait garder toutes les procédures intactes et simplement remplacer la méthode de sélection.

Un inconvénient serait que la méthodologie de sélection par tirage au sort n'est pas rodée, même si le tirage au sort est déjà pratiqué pour les jurés d'assises dans de nombreux pays. Il y a par exemple plusieurs écoles de pensée concernant les candidats au tirage au sort : certains proposent que tous les citoyens soient candidats par défaut, d'autres qu'il faut être volontaire, d'autres encore qu'il faut utiliser les listes électorales, ou alors

que le tirage au sort se fait par procuration, et d'autres encore proposent que pour être candidat il faut avoir effectué un service civil pour prouver sa volonté civique.

LE VOTE BLANC

Une variante de l'idée précédente est de garder le système parlementaires et les élections en l'état, mais de comptabiliser les votes blancs et de choisir dans l'assemblée nouvellement élue une proportion de citoyens tirés au sort en rapport avec la proportion de votes blanc. Si par exemple les votes blancs représentent 40% des votes, 40% des représentants dans l'assemblée seront tirés au sort. Dans ce cas, le vote devrait être obligatoire pour bien représenter le peuple (voir chapitre 2)

L'avantage de cette variante est que le changement institutionnel est quasi-nul, seule le choix des représentants est complété : les citoyens continuent de pouvoir élire leurs représentants comme aujourd'hui, tout en permettant aux citoyens qui ne se retrouvent dans aucun candidat d'exprimer leur non-choix.

L'inconvénient est que dans la même assemblée se retrouveraient des élus et des tirés-au-sort, et que certains pourraient avoir la tentation de se sentir plus représentatifs et/ou légitimes que d'autres.

JURY CITOYEN POUR ÉVALUER LES ÉLUS

Lors de nos débats sur le *forum du Plan-C*, il est apparu que beaucoup de personnes étaient attachées aux élections et opposés à l'idée de confier des responsabilités législatives à des citoyens ordinaires, soit pour les débats politiques qu'il engendrait et qui disparaîtrait selon eux dans le cas du tirage au sort, soit pour pouvoir choisir leurs représentants comme le stipule la déclaration des droits de l'Homme. Mais ces mêmes opposants au tirage au sort intégral convenaient que le système électif actuel encourageait la corruption et le copinage politique.

Une idée a émergé alors, proposée aussi par Ségolène Royal lors de la campagne à l'élection présidentielle française en 2007 : un jury de citoyens tirés au sort sans pouvoir législatif mais avec le pouvoir d'évaluer et de sanctionner les élus pendant leur mandat.

Ainsi, le pouvoir législatif (et exécutif bien-sûr) réside toujours avec des élus du peuple, mais si un élu en venait à oublier qu'il est au service des citoyens et pas de ses amis – voire de lui-même – alors ce jury pourrait lui retirer son mandat.

Le grand avantage de ce système politique est la similitude avec beaucoup de systèmes juridiques où le jury est déjà composé de citoyens tirés au sort. Le changement intellectuel et institutionnel serait faible, mais le changement comportemental serait important et immédiat. Le système politique actuel pourrait continuer à l'identique, tout-en permettant de se débarrasser des élus corrompus (à la condition que le jury de citoyens ait un pouvoir de sanction réel et rapide !).

ASSEMBLÉE CONSTITUANTE TIRÉE AU SORT

Alors bien-sûr, tout cela est bien joli, mais si le pouvoir est **réellement** détenu par les propriétaires des médias et bloqué grâce à l'élection, comme nous le prétendons, il n'y a aucune chance qu'ils *lâchent le morceau* et proposent un système réellement démocratique simplement parce-que nous les avons démasqués.

Ainsi, pour que le peuple puisse s'accaparer le pouvoir politique, il ne faut surtout pas que les règles du pouvoir – la Constitution – soient écrites par ceux qui sont déjà au pouvoir, à savoir les élus. Pour éviter cela, nous proposons de réunir une assemblée constituante chargée de rédiger une nouvelle constitution, et qui serait composée de citoyens tirés au sort.

La Constitution ainsi écrite devrait être approuvée par référendum, qui reste à nos yeux la seule méthode d'approbation irréprochable.

Un des défauts d'une telle assemblée constituante composée de tirés au sort est l'incertitude sur la compétence des citoyens pour rédiger une

constitution cohérente et robuste. En se référant au chapitre 4, il manquerait la dimension “*savoir faire*” qu’il faudrait apporter par d’autres méthodes de sélection.

Un autre défaut est le temps nécessaire pour écrire une constitution, pendant lequel la société doit quand-même s’organiser : il faudrait une sorte de régence intérimaire, mais il n’est pas dit comment un tel pouvoir temporaire serait choisi.

ASSEMBLÉE PRÉ-CONSTITUANTE

Pour combler ces 2 problèmes potentiels d’une assemblée constituante tirée au sort, on pourrait préalablement tirer au sort une assemblée de citoyens dont le rôle serait seulement de déterminer les règles d’accession au pouvoir, sans écrire les détails de la constitution. Cette assemblée déciderait comment seraient choisis les représentants du peuple, les ministres, les préfets, le président – ou le Roi, pourquoi-pas – mais ne décideraient pas des interactions multiples entre tous les étages de tous les pouvoirs.

Ainsi, la durée des travaux pourrait être réduite à quelques semaines, et cette assemblée pourrait aussi décider de la régence intérimaire en attendant la constitution définitive.

Cette assemblée représenterait le *vouloir-faire* du chapitre 4, et déciderait aussi de la méthode de sélection des spécialistes qui rédigeraient ensuite les détails techniques de la constitution complète, et qui représenteraient alors le “*savoir-faire*”.

La Constitution définitive ainsi écrite devrait bien-entendu être approuvée par référendum, ce qui scellerait le “*pouvoir-faire*”.

CRÉATION MONÉTAIRE

Bien que le pouvoir de création monétaire ne soit pas vu comme un pouvoir politique aujourd'hui, nous sommes arrivés à la conclusion qu'il représente bien un pouvoir politique à part entière. On pourrait même dire, au vu du sauvetage du système financier en 2008, et de la prise de pouvoir par le BCE en juillet 2012 ("*Whatever it takes*") que le pouvoir **réel** des banques centrales "indépendantes" est supérieur au pouvoir **politique** des gouvernements "démocratiques".

Comme nous l'avons vu au chapitre 5, créer de la monnaie scripturale et réclamer des intérêts dessus n'est mathématiquement pas viable. Il faut donc au minimum séparer les 2 fonctions, et soit avoir une monnaie avec réserve pleine – basée sur l'étalon-or ou pas – et on peut alors demander des intérêts, soit on veut créer de la monnaie *ex nihilo* mais alors il faut le faire sans intérêts, comme un service public. Pas seulement pour les États, comme le proposent certains mouvements alternatifs, mais pour **tous** les citoyens.

On peut aussi être adepte de l'école Autrichienne libertaire et ne pas vouloir imposer une monnaie unique par la force d'une banque centrale, et laisser la société créer des monnaies pour le commerce et utiliser celles qui fonctionnent le mieux : Euro, or, BitCoin... BitCoin, justement, prouve qu'un axiome majeure de l'école Autrichienne est vrai : les utilisateurs créent la monnaie qui leur sert et qui leur est utile, sans qu'un organisme central en soit à l'origine et l'impose par son monopole.

Ou alors, on peut aussi se rappeler que les anciens avaient déjà remarqué les méfaits de l'usure – du prêt d'argent contre intérêts – et interdire aujourd'hui à nouveau les intérêts sur tout prêt financier : si on veut faire fructifier son argent, il faut l'investir en partageant les risques avec l'entrepreneur : *pas de risque, pas d'intérêt*.

Dans ces conditions, ce qu'on déteste avec le plus de raison, c'est la pratique du prêt à intérêt parce que le gain qu'on en retire provient de la monnaie elle-même et ne répond plus à la fin qui a présidé la création. Car la monnaie a été inventée en vue de l'échange, tandis que l'intérêt multiplie la quantité de monnaie elle-même.

Aristote

Politique, Livre I, 10

Ceux qui pratiquent l'intérêt usuraire se tiennent au jour du Jugement dernier comme celui que le toucher de Satan a bouleversé. Cela, parce qu'ils disent : "Le commerce est tout à fait comme l'intérêt" alors qu'Allah a rendu licite le commerce, et illicite l'intérêt.

Coran

Sourate 2 :275

Parce que tu révères ton Dieu, tu ne recevra de sa part ni intérêt, ni profit, pour que ton prochain puisse vivre à côté de toi. Si tu lui prêtes de l'argent, tu n'en exigeras pas d'intérêt.

Ancien Testament

Lévitique 25 :35-37

Comme on l'a vu au chapitre 5, l'intérêt est un terme du contrat signé lors d'un emprunt, il est donc trivial de l'interdire par une loi, mais le mieux serait de l'inscrire dans la constitution. Et sans intérêts, stocker la monnaie devient inutile et celle-ci re-devient un simple outil de commerce, et alors n'importe quel système monétaire ferait l'affaire.

Il n'existe pas nécessairement un système monétaire idéal, mais le système "occidental" actuel – basé sur la création monétaire par réserve fractionnaire avec intérêts et contrôlé par des banques centrales "indépendantes" – est probablement un des pires possibles.

ENTREPRISES PRIVÉS

Aujourd’hui, en Europe et dans beaucoup de pays “occidentaux”, les entreprises privés ont exactement le même statut juridique – sur le plan économique – que les êtres humains :

Les sociétés constituées en conformité de la législation d’un État membre et ayant leur siège (...) à l’intérieur de l’Union sont assimilées, pour l’application des dispositions du présent chapitre, aux personnes physiques ressortissantes des États membres.

Traité de Lisbonne

Article 54

Cela veut dire que si quelqu’un crée une entreprise en Europe, cette entreprise peut elle-aussi créer une autre entreprise, qui elle aussi peut en créer d’autres, ce qui fait qu’une des conséquences facheuses de cette clause est la perte d’information sur la propriété réelle des entreprises, qui peuvent s’entre-appartenir, de holding en conglomérat et corporations, qui fait qu’au final on ne sait plus à qui appartient telle-ou-telle société¹.

Curieusement, par un tour d’ironie dont l’Histoire est friande, le résultat de cet hyper-capitalisme est le même qu’avec le communisme : on ne sait plus pour qui on travaille, les employés récompensés ne sont pas ceux qui apportent le plus à l’entreprise mais ceux qui naviguent le mieux dans ses méandres sociaux, ceux qui participent le plus aux réunions pour se montrer, voire s’approprier les résultats des collègues absents. Finalement, par le biais de regroupements et de rachats se créent des entreprises hypertrophiées où règnent les managers ayant la réunionnité aiguë, qui doivent vendre leur came superflue en inondant les consommateurs de marketing et de publicité ... exactement comme le communisme fabriquait des produits dépassés en entretenant l’illusion grâce à la propagande.

1. S. VITALI, J.B. GLATTFELDER et S. BATTISTON. “The network of global corporate control”. In : http://arxiv.org/PS_cache/arxiv/pdf/1107/1107.5728v2.pdf ().

Et alors que des entreprises et sociétés peuvent être liquidées, les être humains ne peuvent pas l'être (si on s'abstient de pratiques criminelles) : ainsi, un citoyen sera indéfiniment responsable de ses actes, tandis qu'une entreprise peut simplement disparaître, et ses responsabilités avec.

Sans parler que certains pays Européens sont bien moins regardants que d'autres sur les origines des capitaux utilisés.

Une des priorités pour tout changement de système politique vers une société plus humaine sera de rétablir la hiérarchie, et affirmer clairement que justement, non, les sociétés ne sont pas assimilables aux personnes physiques, n'ont pas les mêmes droits et prérogatives. Il ne s'agit pas de vouloir interdire ou museler l'esprit d'entreprise, mais au contraire de le recentrer sur son idée originelle : que des personnes s'accocient pour en tirer profit ne pose aucun problème, mais si ces associations peuvent elles-mêmes s'associer en cascade dans différents pays et continuer à jouir de la protection civile publique, à qui appartiennent les responsabilités et les profits ? Où est la *concurrence libre et non-fauscée* quand certaines entreprises ne paient pas d'impôts grâce aux tours de passe-passe autorisées par les législations sur les multinationales ?

On pourra se souvenir d'une proposition du défunt Général de Gaulle : l'actionariat salarié, où l'entreprise appartient à ses employés. Ce n'est ni du communisme – où les entreprises appartiennent à l'état – ni du capitalisme – où les entreprises appartiennent à ceux qui ont l'argent – mais autre-chose, pour lequel il faudra encore inventer un nom en *-isme*.

ET VOUS, MOI, NOUS, QUE POUVONS NOUS FAIRE ?

Le lecteur averti que vous êtes a déjà remarqué que les propositions précédentes s'adressent à des hommes (et femmes) qui auraient un certain pouvoir de décision politique, et donc font plus-ou-moins partie du système : ils ne voudront pas renverser le pouvoir politique pour le rendre aux citoyens, mais pour se l'accaparer pour eux-mêmes ("*devenir Calife à la place du Calife*").

Nous, simples citoyens qui vaquons à nos occupations quotidiennes, pouvons bien déclarer haut et fort qu'il faut une assemblée constituante tirée au sort ou nationaliser les banques, cela n'aura pas plus d'effet que de pisser dans le Zambèze. Alors sommes-nous condamnés à l'impuissance politique ? Sommes-nous condamnés à attendre un héros ou un miracle ? Devons-nous faire la révolution avec son cortège de morts et de destructions (et qui a de fortes chances d'amener au pouvoir d'autres crapules avides de pouvoir) ?

Eh-bien non, rassurez-vous, nous pouvons agir au quotidien. Il y a deux tâches à accomplir :

faire tomber le système : le système politico-économique actuel est basé sur le crédit, la consommation et les énergies fossiles. Pour le faire tomber, il suffit d'arrêter de le nourrir : ne prenez plus de dette, ne consommez plus inutilement, et ne gaspillez plus l'énergie.

Concrètement, cela veut dire de continuer à vivre votre vie, mais en faisant attention de payer en espèces autant que possible, de réparer les choses au lieu de les jeter, de ne pas se ruer sur le dernier gadget à la mode, de consommer des produits locaux et de saison, de se déplacer en vélo ou en transports en communs, d'acheter et vendre les produits en occasion...

Et bien-sûr, pas la peine d'aller voter.

Le système actuel tombera, quoique-vous fassiez, car il n'est mathématiquement pas tenable comme nous l'avons vu au chapitre 5, et on ne triche pas avec les mathématiques. Cela peut être violent ou calme, mais ce système finira. Contribuez à ce que cette chute finale ne débouche sur la III^{ème} guerre mondiale, et que cette chute arrive le plus vite possible, avant que la planète ne soit complètement épuisée.

préparer un nouveau système : après la *grande finale*, et à supposer que cela se fasse sans armes nucléaires – car là, nos conseils ne vaudront rien – la société se reconstruira, et le système politique qui en émergera sera puisé dans les idées qui circuleront à ce moment de l'histoire dans le subconscient collectif. Si tout le monde parle

de la restitution de la monarchie, un moyen sera trouvé pour le faire. Donc, si les idées de cet ouvrage vous inspirent, parlez-en autour de vous : au café, au barbecue, chez la coiffeuse, chez le boulanger, au travail, à la salle de sport, dans le metro...

Et vous découvrirez que beaucoup de vos concitoyens partagent les mêmes analyses et se sentent prisonnier du même système, mais ne savent ni vraiment nommer le problème à part asséner un “*tous pourris*” facile, ni n’ont d’alternatives à proposer à part voter pour des partis “*extrémistes*”. Si vous arrivez à installer le doute, à allumer une étincelle d’idée alternative, à susciter la réflexion, nos idées auront plus de chances d’être considérées dans l’avenir.

Table des matières

29 mai 2005	5
De la représentation	15
De l'Europe	23
Des décisions politiques	29
Des intérêts manquants	37
De l'histoire	47
Des propositions	53